PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

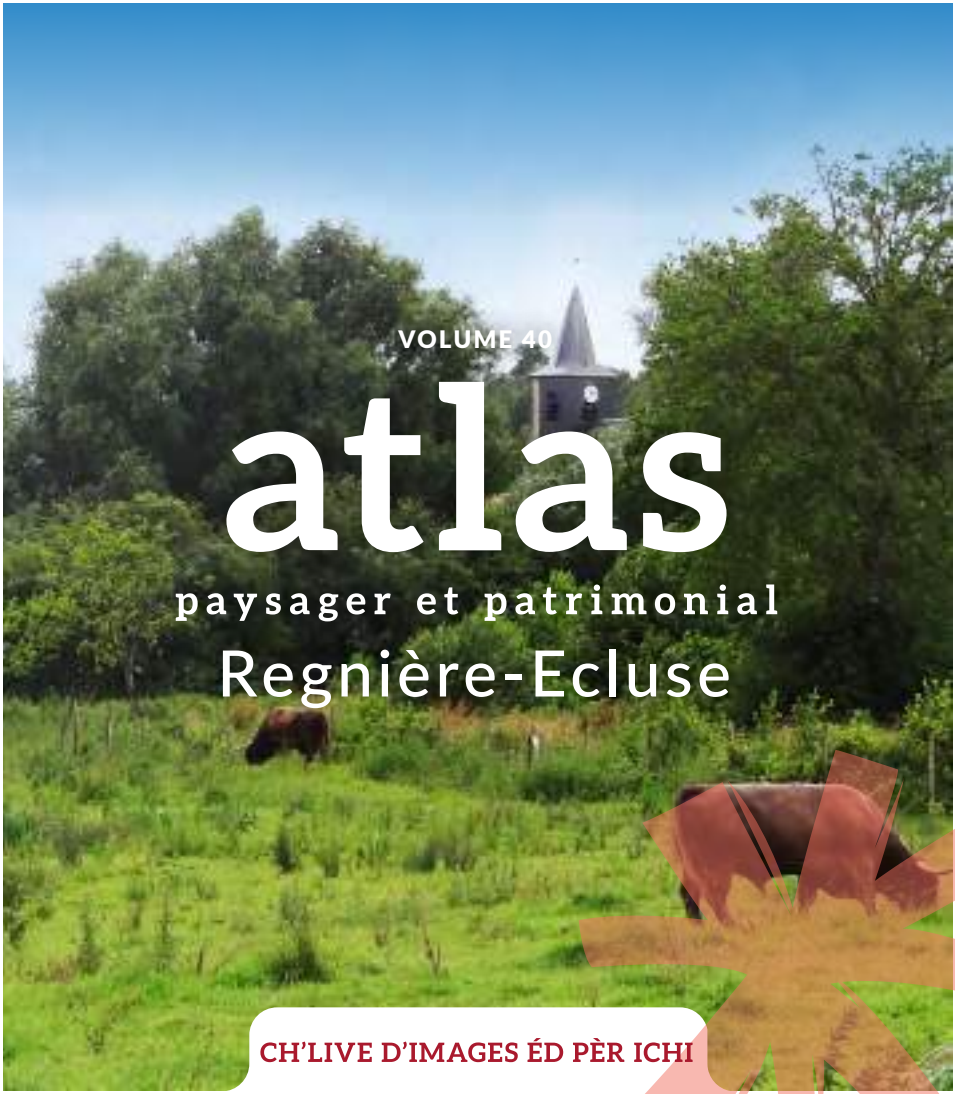

VOLUME 40

atlas

paysager et patrimonial

Regnière-Ecluse

CH'LIVE D'IMAGES ÉD PÈR ICHI

Un atlas c'est quoi ?

Le paysage est « **une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** » (Définition de la Convention Européenne du Paysage tenue à Florence). Autrement dit les paysages expriment la relation de la population aux territoires, qu'il s'agisse de territoires patrimoniaux, ordinaires, urbains, ruraux…

Constitué de la **rencontre entre l'Homme et les éléments naturels**, le paysage est aussi associé à **un ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales**. Dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la conservation du patrimoine, il est nécessaire de connaître ces pratiques et usages, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et valeurs associées. C'est pourquoi des outils de connaissances sont définis, dont l'Atlas. Centré autour de trois grandes actions : **identification, caractérisation, qualification des paysages**, l'atlas participe à la sensibilisation des publics et des acteurs de l'aménagement.

Les outils du paysagiste en herbe

« LE PAYSAGE N'EST PAS LA SOMME DES ÉLÉMENTS QUI LE COMPOSENT »

ALAIN ROGER - PHILOSOPHE

Le philosophe Alain Roger rappelle à celles et ceux qui souhaitent lire, étudier, décrypter le paysage, qu'un découpage de ce dernier en unités distinctes (forêt, plateau agricole...), comme choisi dans ce document, a seulement pour but d'expliciter ce paysage, mais en aucun cas ces unités fonctionnent individuellement et indépendamment les unes des autres.

Autrement dit, les unités paysagères s'apparentent à des micro-paysages s'emboîtant dans un paysage plus large, à l'image des poupées gigognes. Elles ne sont donc pas indépendantes l'une de l'autre.

La fabrication du regard

Cette relation entre la population et le territoire est liée au regard. Un regard construit et subjectif.
"Le propre de la nature est de produire de la culture.
Le regard porté sur le paysage est le fruit d'une histoire, d'une éducation, d'un imaginaire. Un regard n'est jamais tout à fait neutre, ni innocent. Un paysage, par exemple, n'est pas exactement le même s'il est vu par un militaire, un commerçant ou un agriculteur. L'un privilégiera les qualités stratégiques d'un site, ses promontoires et ses obstacles, l'autre s'intéressera à ses moyens d'échange, le troisième à la nature de ses sols." Atlas des paysages de la Somme-©DREAL

Le lexique

Sources Atlas Paysager de la Somme et CNTRL

Unité paysagère : *L'unité ou entité paysagère désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.*

Polder (en Picardie : bas-champs) : *Langue de terre qui joint une presqu'île au continent, ou qui sépare deux mers. Le terme polder provient du néerlandais, signifiant "terre endiguée".*

Plateau : *Région peu accidentée, d'une certaine altitude, souvent entaillée de profondes vallées.*

Vallée : *Dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau ou un glacier.*

Tourbières : *Gisement de tourbe en quantité et qualité exploitable. La tourbe étant une accumulation de végétaux pouvant servir de combustible.*

Renclôtures : *région. (Picardie) Endiguements par lesquels on annexe à la terre des portions de marais marins littoraux``*

Mentions légales
Editeur : Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville | Imprimeur : Leclerc | Directrice de la publication : P.Poupart
Textes : V.Fontaine, Atelier de l'Ours, X.Lethève, C.Abelé |
Relecture : F.Brasseur, A.Lecuyer | Conception graphique : MA Weyl
Cartes & illustrations : V.Fontaine, M-A. Weyl | Remerciement : M Marty |
Ne peut être vendu | Dépôt légal 2022 | Parution Juillet 2022 |
Tiré à 315 exemplaires sur papier PEFC Offset Blanc 100g/m².
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 vallées

Sommaire

Introduction 2
Les Paysages 4
La Maye et sa vallée 4
Regnière-Ecluse son territoire communal 14
Évolution du paysage 28
Évolution des pratiques 30
Les Patrimoines 32
Histoire de Regnière-Ecluse 34
Démographie et activités 36
Patrimoine religieux 38
Petit patrimoine 39
Patrimoine bâti 40
Patrimoine mémoriel 40
Le domaine de Regnière-Ecluse 41
Patrimoine naturel 48
Couleurs et matériaux 50
Recommandation Paysagère 52
Regnière, une commune à relier à son écluse 54
Pour aller + loin 62

Regnière Ecluse

50° 16' 54'' Nord | 1° 46' 05'' Est
Code postal : 80120

Située dans la région Hauts-de-France, Regnière-Ecluse est une commune du département de la Somme et intègre le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime.

Regnière-Ecluse se situe au cœur de la vallée de la Maye, en bordure du plateau agricole du Ponthieu à quelques encablures de la baie de Somme et des polders de l'ancien estuaire. Elle appartient à l'ancien comté du Ponthieu et se localise à 25 km au nord-ouest d'Abbeville et à 23 km au sud de Berck (62), plus précisément entre Rue (à 7,6 km à l'ouest) et Crécy-en-Ponthieu (à 9.1 km à l'est). Elle est hors d'influence forte des pôles urbains les plus proches.

Ce village de 125 habitants (INSEE 2018) et d'une superficie de 9,54 km², est moins dense (13 habitants/km²) que ses communes voisines, telles que : Vron au Nord ; Bernay-en-Ponthieu au sud ; Arry à l'ouest et enfin Vironchaux à l'est. Regnière-Ecluse a comme autre voisin Machy, située en amont de la Maye, à l'Est.

La commune est desservie d'est en ouest par la D938 (Ex-RN338 (1972)) qui sert d'artère principale à cette commune. Elle est aussi longée à l'ouest par la D1001. L'A16 traversant le village voisin : Arry. Cette dernière est accessible à 5 km de la mairie au sein de la commune de Forest-Montiers.

Les Paysages

Ou comment s'est construit ce territoire

#1 - Vue panoramique sur les marais de la Maye Panorama issu des archives personnelles du château d'Arry ©*Léopold*

La Maye et sa vallée

Regnière-Ecluse se situe en aval de la vallée de la Maye.
Cette vallée est située au nord-ouest de l'ancienne région Picardie. Elle est parallèle à la vallée de l'Authie (frontière physique entre le département de la Somme et du Pas-de-Calais) ; mais elle est aussi parallèle à la vallée du fleuve Somme (artère centrale du département éponyme).
La Maye est longue de 37,7 kilomètres. Elle est parfois considérée à tort, comme un affluent de la Somme, car elle se jette en baie de Somme. Elle est en réalité un fleuve* qui ne croise la Somme qu'une fois en baie. L'entièreté de cette vallée étant comprise au sein du périmètre du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime, l'équipe du Parc y porte une attention particulière.
Les multiples facettes de cette vallée représentent une part importante des paysages visibles au sein de l'arrière-pays du littoral picard.
De sa source à son embouchure, la Maye traverse et alimente de nombreux paysages *(voir p6 & 7)*. Ces derniers sont très différents, mais ils partagent un seul et même fil d'Ariane : la Maye.

Les paysages emblématiques de la vallée de la Maye

Cette vallée traverse ou longe plusieurs paysages emblématiques de Picardie maritime. De l'amont à l'aval :

-**"Crécy et ses marges"** : composé d'un massif forestier de 4 000 ha qui est le plus grand du département.

-les **"Bas-champs, bocage et marais du Marquenterre** et le "**Massif dunaire et renclôtures du Marquenterre"**. Le Marquenterre désigne communément les terres maritimes du comté du Ponthieu, situées entre la baie d'Authie et la baie de Somme.

- la **"Baie de Somme, le cordon littoral et les renclôtures des bas-champs.** La baie désigne la partie concave qu'offre la côte à la mer. Cette baie est reconnue à l'échelle nationale mais aussi internationale.
Elle est un joyau pour la faune et la flore qu'elle abrite, mais aussi un haut lieu de tourisme. De nombreux touristes et excursionnistes viennent chaque année découvrir ou redécouvrir cette dernière. Les plus friands de ce territoire sont, en dehors des français : les belges, les néerlandais et les britanniques.

**Fleuve : Le fleuve est un cours d'eau qui se jette dans une mer. Dictionnaire Larousse*

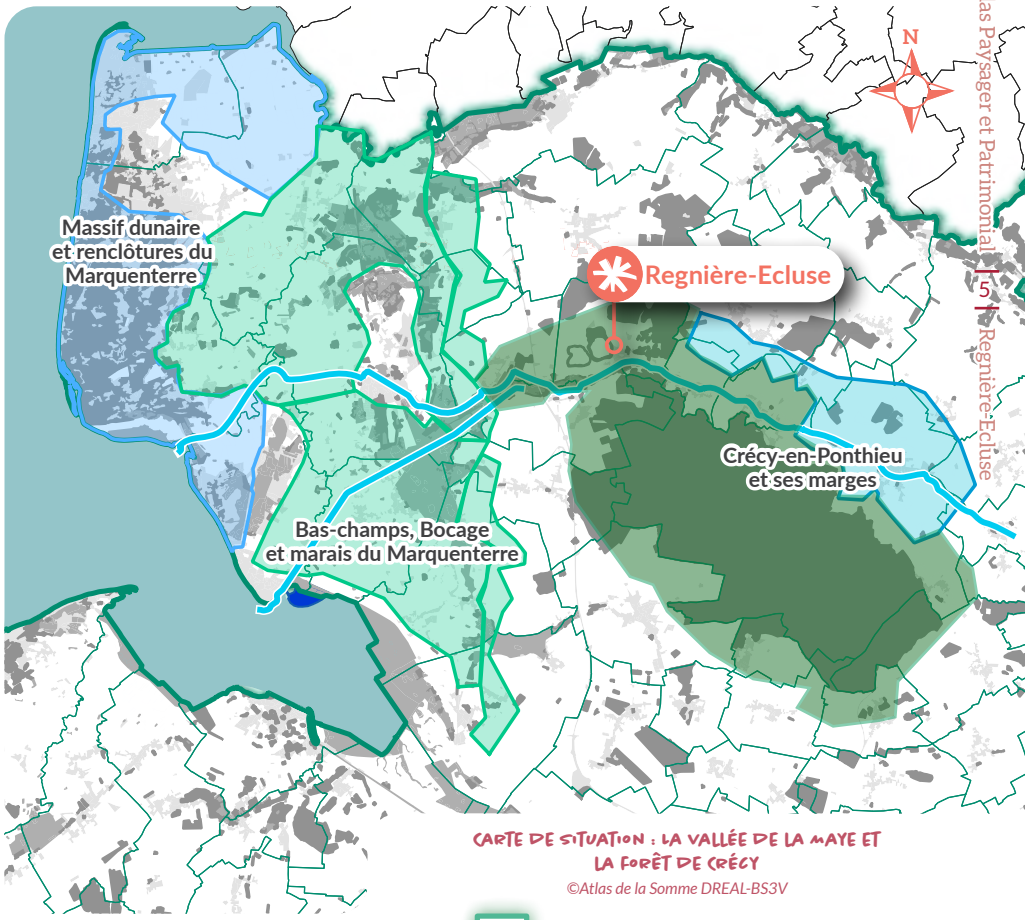

CARTE DE SITUATION : LA VALLÉE DE LA MAYE ET LA FORÊT DE CRÉCY
©*Atlas de la Somme DREAL-BS3V*

Périmètre du Parc naturel régional

Les facettes paysagères

La vallée de la Maye, au-delà des aspects géologiques, hydrologiques et historiques, traverse différents paysages. Ces paysages sont issus de l'interaction de l'Homme face aux caractéristiques géologiques et hydrologiques du territoire où il s'implante.

1. **Plateau agricole riche :** ces terres placées sur une couche limoneuse sont le lieu de cultures céréalière mais aussi fourragère. Défrichées tôt dans l'histoire agricole française, ces grandes étendues agricoles sont ponctuées de villages-courtils*.

2. **Les prairies de la vallée resserrée de la Maye** : situées en parallèle du cours d'eau. Véritable cœur de biodiversité, elles se glissent entre le coteau habité et le lit mineur de la Maye.

3. **Les marais de la Maye :** Territoire exceptionnel de par ses richesses faunistique et floristique, ces marais forment une large zone humide d'où se profilent prairies, bosquets, mares et plans d'eaux.

4. **Les Bas-champs :** sont des basses terres anciennement submergées par la mer. Poldérisés dès le XIIème siècle, ils prennent leurs formes actuelles au XVIIIème siècle. Ces terres sont exploitées par le pâturage et par les cultures.

5. **La façade dunaire :** le massif dunaire du Marquenterre est constitué de pinèdes, de dunes blanches, de dunes grises et de pannes. Ce paysage offre un rempart entre la mer et les bas-champs.

6. **L'embouchure de la Maye :** Le Crotoy est une commune située sur un éperon rocheux donnant sur l'estran**. Ces parties submergées à chaque marée constituent un paysage grand et ouvert qui évolue à chaque heure.

**Villages-courtils : Villages typiques des plateaux de Picardie maritime, caractérisés par une auréole bocagère autour du bourg.*

***Estran : Partie du littoral périodiquement recouverte par la marée - Dictionnaire Le Robert*

Géologie, hydrologie, topographie

La Maye peut être envisagée comme un lien physique et culturel entre des territoires majeurs du Ponthieu-Marquenterre. Ceci se perçoit dès l'étude du sol et du sous-sol des territoires qu'elle traverse, amende et façonne.
Nous pouvons caractériser par les données géologiques, hydrologiques et topographiques, trois grands territoires le long de la vallée de la Maye. De l'amont à l'aval :

Le plateau central du Ponthieu est le lieu où la Maye prend sa source (A). Il est connu pour ses grandes parcelles agricoles et ses villages « muchés »* au sein d'une auréole bocagère (ensemble nommé villages-courtils). Le socle géologique de ce plateau s'est formé lors du crétacé supérieur. Il est par conséquent calcaire. Au-dessus de celui-ci, se trouve une couche de limons issue des périodes glaciaires. Le limon est favorable aux plantations céréalières et c'est cette couche qui fait la richesse agricole de ces terres. Ce plateau est caractérisé par une altimétrie faible, formant une étendue quasiment plane, d'où s'infiltre l'eau en direction des nappes phréatiques.

Les communes à **mi-parcours** du cours d'eau, où **la vallée se resserre autour du lit mineur de la Maye** sont fortement marquées par le passage de cette dernière (B). Ces communes profitant de la présence du cours d'eau se sont étagées en parallèle de ce dernier. Le cours d'eau ayant creusé le plateau calcaire du Ponthieu, nous retrouvons des caractéristiques communes entre le plateau et les hauteurs de cette vallée. Le fond de vallée, lui, est surmonté de dépôts alluvionnaires provenant de la Maye. Entre ces hauteurs et le fond de vallée, se trouve le coteau où s'est implanté l'habitat.

Les communes des bas-champs et le massif dunaire du Marquenterre sont les **dernières étapes de la Maye** (C). A l'origine ces terres étaient une continuité du plateau calcaire. Suite à un glissement de terrain vraisemblablement lié à l'ouverture de la Manche (il y a environ 225 000 à 450 000 ans), un abaissement de ces terres les a plongées partiellement sous la mer. Ces terres formaient alors une étendue balayée par les allers-retours des marées.

Depuis le XIIème siècle les Hommes ont tenté de dompter ces terres maritimes. Ils les ont endiguées (renclôtures**), asséchées et ainsi conquises sur la mer. Positionnées sur une plaine d'altitude très basse (0 à 15m) elles sont composées de sédiments sablo-argileux où s'intercalent des zones tourbeuses, dunes et éperons de sables et galets (butte du Crotoy). Au sein de ce territoire nous pouvons voir serpenter de nombreux affluents et canaux qui viennent drainer ces terres humides. Ces canaux et affluents sont en partie reliés à la Maye.

mucher : cacher en langue picarde DULPHY.J*
*** voir lexique page 2*

CARTE GÉOLOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

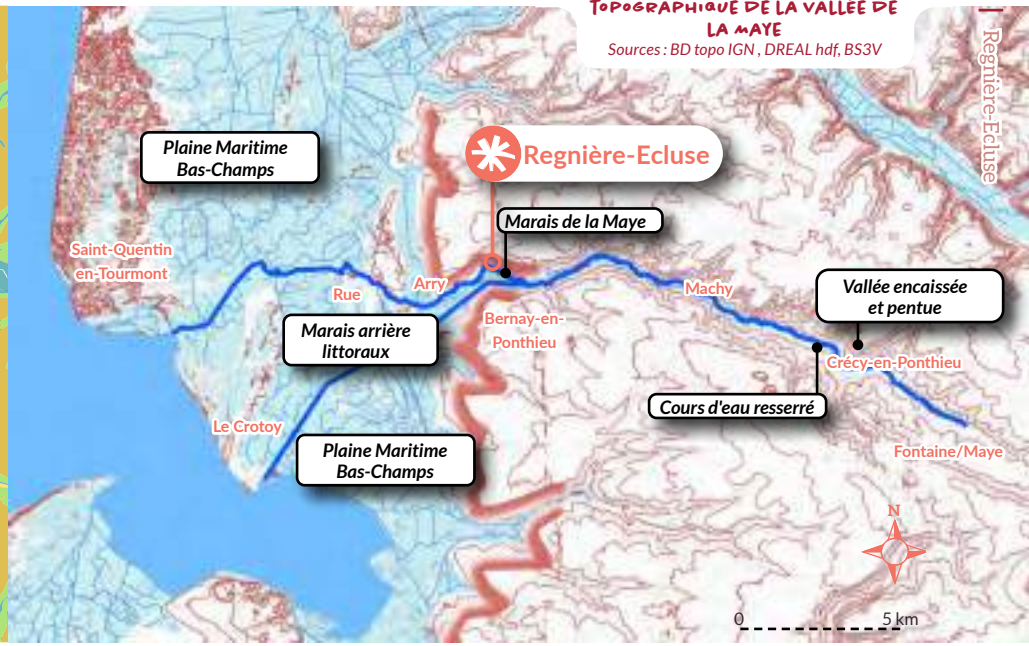

CARTE HYDROLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

Limons Terre arable | Craie blanche | Limons de pente | Alluvions | Ligne topographique (5m et 10m) | Cours d'eau | Limite du plateau calcaire du Ponthieu | Zone à dominante humide | En eau

Son histoire

L'histoire de la vallée est partagée entre les territoires qu'elle relie. Marquée par l'exploitation des terres du Ponthieu par les ecclésiastiques, par la vente des grumes du massif de Crécy ou encore par les conflits de la guerre de Cent ans, la Maye comporte plusieurs facettes historiques.

La Maye passe au cœur du Ponthieu. Son histoire est donc imbriquée à ce dernier. Ce plateau du Ponthieu présente des traces d'occupation humaine avérées depuis la pré-histoire. Son origine étymologique est issue du latin "Pagus Pontibus" littéralement le pays du pont. En effet, ce territoire abritait plusieurs ponts afin que les voies romaines, dont la voie d'Agrippa reliant Boulogne à Amiens, puissent franchir les nombreux cours d'eau : la Maye, la Somme, l'Authie...
Ces voies romaines ont permis d'appuyer le développement économique et agricole de ce plateau. Défrichées à des fins agricoles depuis l'époque pré-romaine, ces terres de culture sont devenues une ressource primordiale du Ponthieu. Ce passé agraire est encore très présent de nos jours.
Par la suite, le Ponthieu médiéval fut marqué par la construction de nombreuses abbayes (dont celles de Saint-Riquier, Valloires ou encore Forest-Montiers). Ces religieux vont ainsi continuer le défrichement initié par les Gallo-romains. Forgeant, à leur tour, le paysage agricole, mais aussi urbain des communes.

Le Ponthieu est resté longtemps terre de frontière : berceau d'une dynastie française disputée entre le royaume de France (les Valois), d'Angleterre (les Plantagenêt) et d'Espagne (les Habsbourg), l'Authie deviendra frontière nationale jusqu'au traité des Pyrénées en 1659. Le Ponthieu et son artère fluviale, la Maye, sont au cœur de ces affrontements. Au début de la guerre de Cent ans (1337-1453), **la bataille de Crécy** oppose l'armée anglaise à l'armée française. Le contexte historique de cette bataille et plus largement de cette guerre est familial. Philippe IV le Bel, roi de France, meurt, sans héritier masculin. Isabelle, fille de ce dernier, est écartée du pouvoir au profit du neveu du roi : Philippe de Valois. Cependant Isabelle se marie au roi d'Angleterre et enfante le futur Edward III de Plantagenêt, qui, une fois en âge, revendique son droit à accéder au trône de France. Neveu et petit-fils s'affrontent donc pour accéder à l'héritage de Philippe le Bel.
La bataille de Crécy est une défaite pour la France malgré une armée plus nombreuse. Plus nombreuse certes, mais plus désorganisée, moins bien préparée au combat et ayant choisi des arbalètes puissantes mais peu rapides à recharger. Face aux arcs anglais et aux soldats ayant une meilleure connaissance des terrains du Ponthieu (le Ponthieu n'étant revenu aux mains des français que depuis 9 ans), le combat devient inégal et l'armée française bat rapidement en retraite.

"Ouvrez ! c'est l'infortuné roi de France"

Philippe VI de VALOIS (1294-1350), aux gardes du château de la Broye, le soir de la défaite de Crécy, 26 août 1346

...les moines bénédictins travaillèrent hardiment à défricher la majeure partie boisée. La presque totalité des habitants de la Bucaille parait avoir vécu pendant longtemps occupée à couper du bois et à abattre des arbres...**

Extrait de la Notice Géographique et historique rédigée, Archives Départementales de la Somme.

Le massif forestier de Crécy a une influence sur les communes de la vallée de la Maye. En effet, la Maye passe par Bernay-en-Ponthieu d'où s'étend un tracé historique en direction de ces 4 000 ha de forêt. Monsieur Cacheleux, instituteur en 1899 de la commune de Bernay-en-Ponthieu, décrit dans sa notice géographique une activité économique historique centrée autour de l'exploitation du massif. Les grumes* extraites de la forêt étaient ensuite transportées sur la Maye en direction du Crotoy, en passant par Arry. Depuis le port du Crotoy, ces grumes étaient redirigées vers Amiens par la Somme, ou vers les côtes normandes. Ceci démontre aussi la relation historique tissée entre les communes de la vallée.

Le Marquenterre, entre terre et mer. Avant la conquête des terres submergées par la mer, le Marquenterre constituait un ensemble de marécages littoraux. Ces terres maritimes s'arrêtaient en bordure du plateau calcaire au niveau de Arry, Vercourt, Villers-sur-Authie. Aussi, Rue était une ville portuaire au même titre que Le Crotoy. Ces villes, édifiées sur des éperons rocheux, pointaient alors leurs clochers au-dessus des terres maritimes. La trace de cette histoire portuaire est encore visible par la présence de ports au sein de ces communes, ou encore par la richesse des édifices religieux et laïques, liés au commerce maritime.

**Grume : Bois coupé qui a encore son écorce. CNTRL*
***Buquer : est un terme Picard signifiant frapper sur, abattre.*

Regnière-Ecluse une commune de la vallée resserrée de la Maye

La commune voisine de Regnière-Ecluse Arry a pour limite ouest une déclinaison du plateau donnant sur les terres anciennement immergées de l'estuaire de la Maye (*cf. carte p 8*). Cependant c'est à Regnière-Ecluse que se trouvait la dernière écluse (origine possible, qui déformée a donné le nom de la commune *cf. étymologie p 35*) en aval du cours d'eau. Celle-ci utile au fonctionnement des deux anciens moulins est encore visible depuis la rue du Moulin.
Ces deux communes voisines partageaient le rôle historique de communes-portes du plateau du Ponthieu. Ceci est perceptible par la proximité entre le cœur urbain et le cours d'eau. Un axe (la rue du moulin) vient même couper perpendiculairement l'axe principal afin de desservir la Maye. Ceci montre la relation étroite entre le développement économique autrefois permis par le cours d'eau et le développement urbain.

Certains documents montrent l'attrait porté au cours d'eau. En effet, une villa-gallo-romaine situé au bosquet de la Barre, prouve la présence humaine le long de la Maye. Plus tard un mur symbolique situe le château originel au sein même du lit majeur. Cette ruine factice est visible le long du chemin menant à la forêt de Crécy. De plus les cartes du XIXème siècle révèlent la présence d'habitations en aval de l'écluse au niveau de ce château, au plus proche du cours d'eau.

Une déclinaison du sol au niveau de la rue de Campigneulle, indique la présence d'une vallée sèche. Celle-ci est sûrement une autre raison de l'implantation de la commune à ce niveau de la vallée de la Maye. La présence d'une confluence entre vallée sèche et humide reste un avantage certain pour toute implantation humaine. Cette vallée sèche reste de nos jours l'axe d'écoulement de l'eau de ruissellement.

L'IMPLANTATION PARTICULIÈRE DES COMMUNES À MI-PARCOURS DE LA MAYE

le principes de rationalisation du territoire.

Préserver les « bonnes » terres : Privilégier la construction de l'habitat sur les terres les moins fertiles en préservant les terres arables du plateau. Le sol limoneux est favorable à la pousse de céréales et légumineuses, c'est pourquoi il est préservé des constructions. La partie basse de la vallée est humide, ces sols moins fructueux sont propices à l'élevage. Cependant, ils sont peu constructibles. Par conséquent le coteau, quoiqu'il autorise un pâturage hors d'eau, s'est retrouvé être le lieu de l'implantation humaine. De plus, sa localisation a permis d'être à l'articulation entre labours et pâtures.

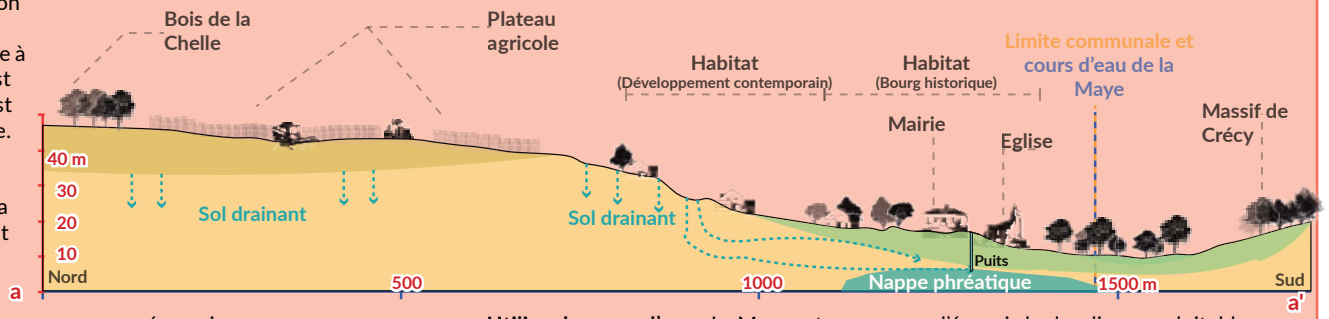

S'approcher de la ressource en eau : La Maye est une ressource en eau nécessaire au développement de la commune. De plus elle offre un apport nourricier par la pratique de la pêche. Cependant on peut noter une méfiance envers cette dernière car le bourg est légèrement décalé de quelques mètres des terres alluvionnaires, à l'écart du lit majeur ou lit d'inondation.

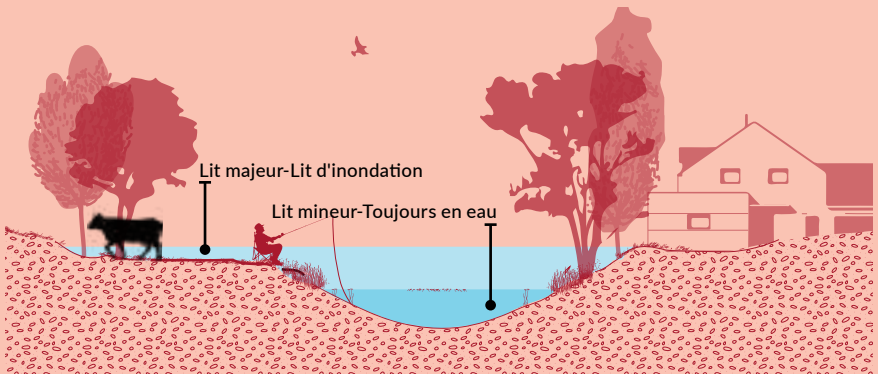

Utiliser le cours d'eau : La Maye est une source d'énergie hydraulique exploitable par la création de moulins. Ces derniers, à huile et/ou à blé, étaient situés de part et d'autre du cours d'eau.
La Maye a aussi le rôle de voie navigable. Au cœur des échanges entre la forêt de Crécy et le littoral picard, les communes du centre de la vallée de la Maye ont su profiter du déplacement de denrées et du commerce qui en découle. Ceci explique aussi la proximité physique entre les bourgs et la Maye. Au sein de ses bourgs, certaines rues sont perpendiculaires au cours d'eau, permettant ainsi son accès.

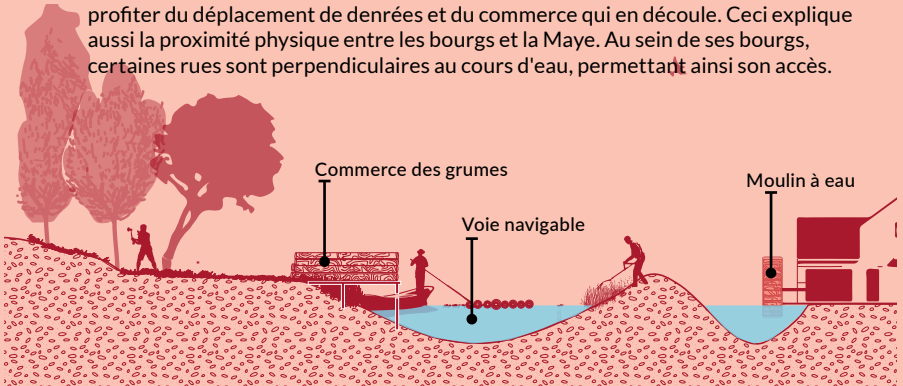

Regnière-Ecluse
son territoire communal

Entre vallées sèche, humide et le plateau calcaire

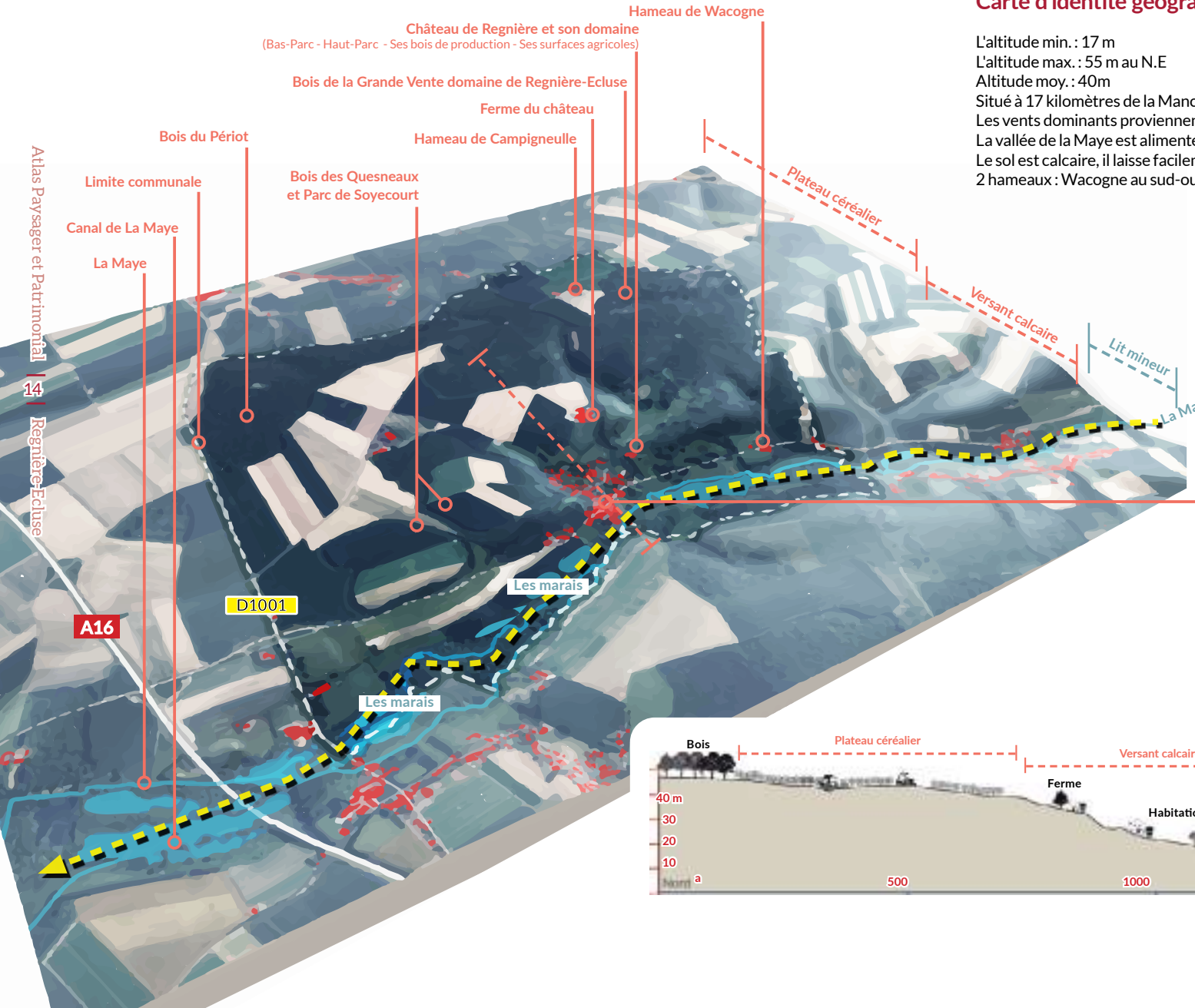

Carte d'identité géographie physique

L'altitude min. : 17 m
L'altitude max. : 55 m au N.E
Altitude moy. : 40m
Situé à 17 kilomètres de la Manche
Les vents dominants proviennent soit du S.O, soit N.E
La vallée de la Maye est alimentée par une multitude de vallons.
Le sol est calcaire, il laisse facilement passer l'eau.
2 hameaux : Wacogne au sud-ouest et Campigneulle au nord-est.

Bourg resserré avec :
-Son église en pierre blanche/calcaire du XVIème siècle
-La mairie
-Ses 96 habitations
-Son écluse et autres patrimoines dits vernaculaires
Implantée sur le versant calcaire, Regnière-Ecluse respecte les principes d'implantation des communes de la vallée de la Maye, c'est-à-dire à l'écart du cours d'eau tout en conservant un accès à ce dernier et aux terres fertiles du plateau.

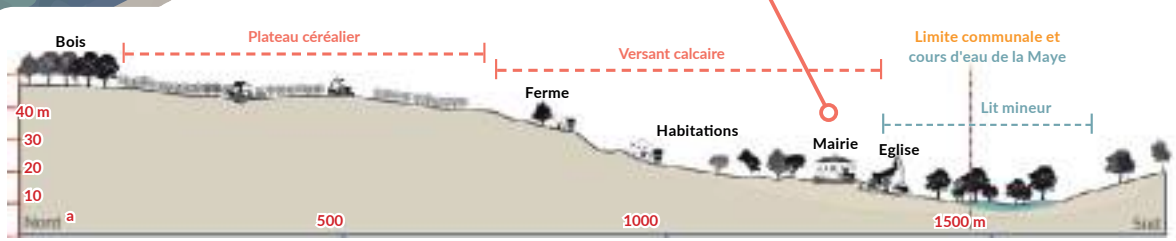

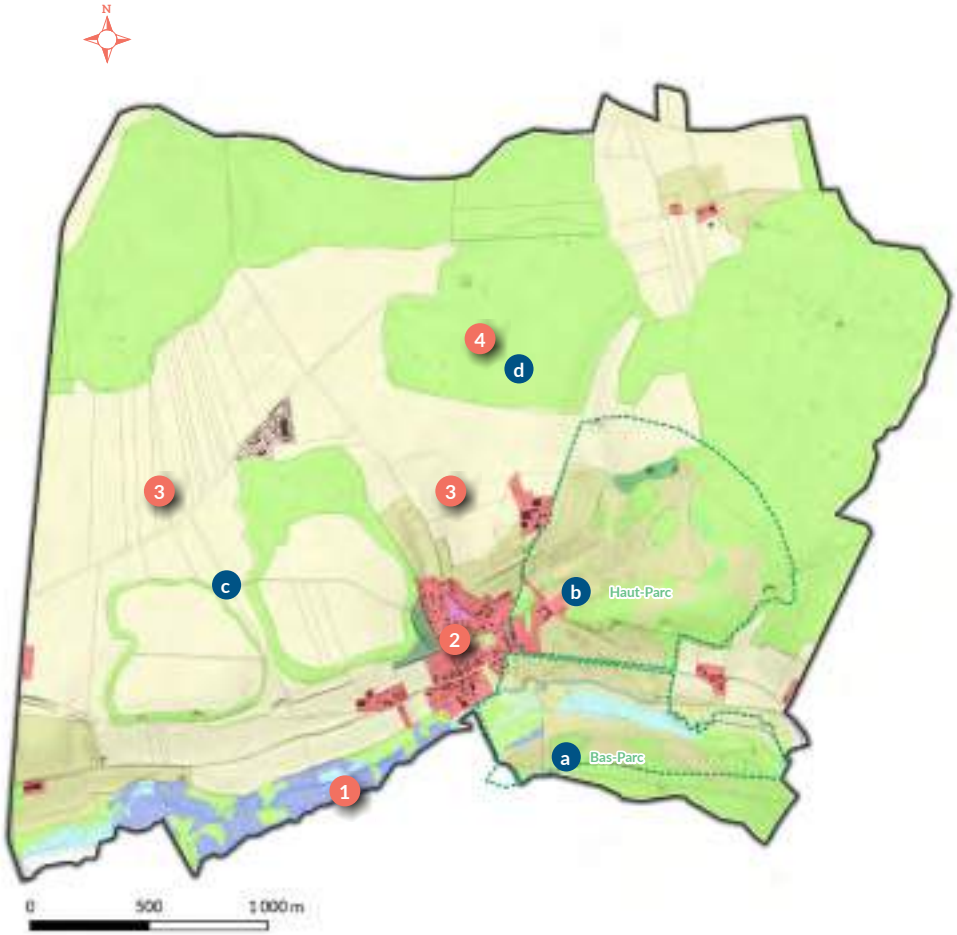

Légende :

- Parcelle
- Bâtiment
- Tissu urbain & infrastructures
- Exploitation agricole
- Décharge
- Cimetière
- Equipement sportif
- Terre arable
- Prairie
- Forêt de feuillus
- Landes et brousailles
- Marais
- Plan d'eau

Le domaine :

a Bas-Parc b Haut-Parc c Parc de Soyecourt d Les bois

CARTE D'OCCUPATION DU SOL ET DES UNITÉS PAYSAGÈRES
COMMUNE DE REGNIÈRE-ÉCLUSE

Sources : BD topo IGN, DREAL hdf, BS3V Réalisation BS3V février 2022

Regnière-Ecluse et occupation du sol

Paysage et occupation du sol

La répartition de l'occupation du sol de Regnière-Ecluse suit celle des communes de la vallée de la Maye. Les points 1,2,3,4 s'échelonnent du lit mineur aux points les plus hauts de la commune.

1 La Maye et ses marais

Au-delà des nombreuses activités permises par la Maye, ce fleuve constitue aussi l'origine d'un développement de milieux humides très riches en biodiversité. Reconnus à l'échelle européenne pour abriter des espèces devenues rares, ces différents habitats sont protégés.
Historiquement lieu d'activité humaine et d'exploitation de la tourbe, ces marais regorgent de vies animale et végétale.

2 Le cœur urbain

Le bourg étant resserré autour de quelques axes de circulation, les maisons individuelles s'enchevêtrent les unes aux autres. Ces habitations individuelles sont pour la plupart constituées de brique. Appuyés en bord de voie, quelques jardins bien fleuris s'esquissent derrière les barrières et murs d'enceinte.
Le visiteur pourra sans nul doute observer plusieurs fermes typiques de Picardie, composées d'une cour centrale avec l'habitation principale en fond de cour et leurs bâtis agricoles de part et d'autre de cette dernière. Nous y retrouvons aussi le château qui surplombe le bourg, la Maye et son écluse.

3 Le plateau agricole

Implantées sur le sous-sol calcaire du bassin parisien, les terres agricoles au nord de la commune de Regnière-Ecluse appartiennent à l'extrémité ouest du plateau du Ponthieu.
Surmontés d'une couche limoneuse, ces sous-sol et sol sont très propices à l'agriculture céréalière et légumineuse. Ainsi le paysage s'organise entre les grandes cultures ouvertes et les bosquets qui soulignent les reliefs. Ces cultures sont majoritairement des céréales : maïs, blé (...) mais elles sont ponctuées de cultures de betteraves sucrières, pommes de terre et autres légumes.

4 Forêt et bois

Les forêts et bois de la commune appartiennent en grande partie au domaine de Regnière-Ecluse. Ces bois composés en grande partie de feuillus (Hêtre, Chêne...) sont le lieu de deux activités historiques : la sylviculture et la chasse.
Exploités depuis longtemps par la famille habitant le domaine, leur histoire est étroitement liée à celle du château.

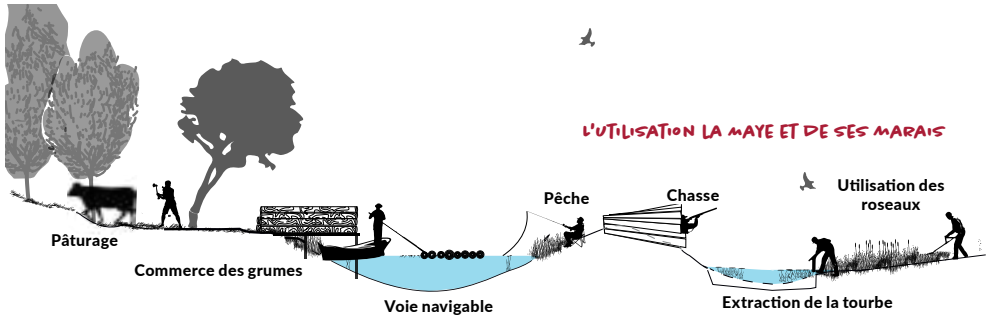

L'UTILISATION LA MAYE ET DE SES MARAIS

La Maye et ses marais

L'écluse de Regnière-Ecluse

Située au bout de la rue des moulins, au détour d'un bosquet d'arbres composé de quelques sujets, se trouve une large plaque de métal rouillé qui porte le poids de l'Histoire. Cette plaque cerclée d'un ensemble construit de brique, constitue les dernières traces de l'écluse de la commune. Longtemps restée la dernière écluse de la Maye, à l'époque où ce fleuve se jetait dans les terres maritimes au niveau d'Arry, cette plaque est un élément symbolique à mettre en valeur (dans l'aménagement et dans les consciences).

Le Conservatoire du littoral a acquis en 1997 une part des marais de la Maye (1), puis en mai 2008 la propriété du domaine de Regnière-Ecluse. Ces deux acquisitions ont permis de constituer un réel archipel de zones humides préservées, formant un sanctuaire favorable à la biodiversité. Ces espaces ont naturellement tendance à se reboiser, mettant en péril la riche biodiversité de ces milieux humides.

C'est pourquoi une grande partie des travaux réalisés par le Conservatoire et leur gestionnaire, le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, consiste à déboiser et faucher ses milieux afin de conserver ce fragile équilibre. Une portion est pâturée par des bovins dits "marins" typiques de l'Ecosse : les Highlands cattle. L'acquisition de ces terres et marais par le Conservatoire du littoral a entraîné une réglementation de l'accès et de l'utilisation des marais. Cela afin de protéger au mieux cet équilibre écologique.

Cependant le Conservatoire du littoral et le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard depuis la labellisation du territoire en Grand site de France (2011), réfléchissent à la meilleure façon de permettre aux visiteurs de parcourir ces parcelles. Ceci permettrait une sensibilisation du public aux dynamiques écologiques importantes de l'arrière-littoral.

CHEMIN D'ACCÈS AU BAS-PARC, ROUTE DU MOULIN

La proximité à la forêt de Crécy a entraîné par le passé un commerce des grumes. La Maye était alors utilisée pour transporter ces dernières en direction de la baie. Un chemin d'accès permet de relier directement le bourg à la forêt. Ce chemin très agréable fait partie des boucles pédestres de la Communauté de Communes. On peut aisément imaginer les sessions de chasse du comte d'Hinnisdal passant à gué pour rejoindre le massif forestier.

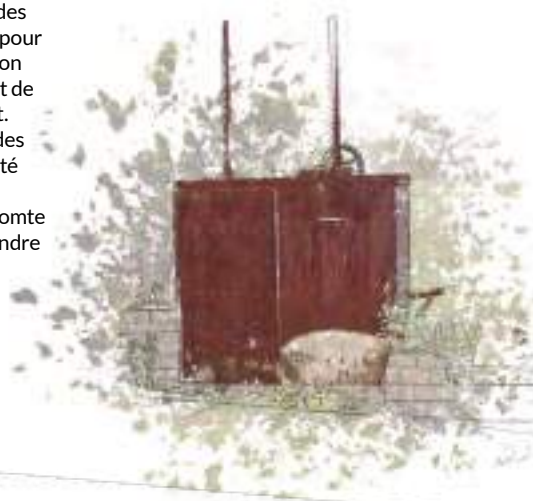

LES VESTIGES DE L'ÉCLUSE

VUE SUR UN ÉTANG DU CONSERVATOIRE

Les marais de la Maye

Les marais de la Maye (112 ha) se répartissent sur quatre communes distinctes : **Rue, Bernay-en-Ponthieu, Arry et Regnière-Ecluse.**
Reconnues pour leurs richesses faunistique et floristique, ces zones humides sont identifiées au titre de site Natura 2000 et au titre de la Directive Habitats ainsi qu'au titre de la Directive Oiseaux.
La reconnaissance de ces zones en Natura 2000 permet une protection d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

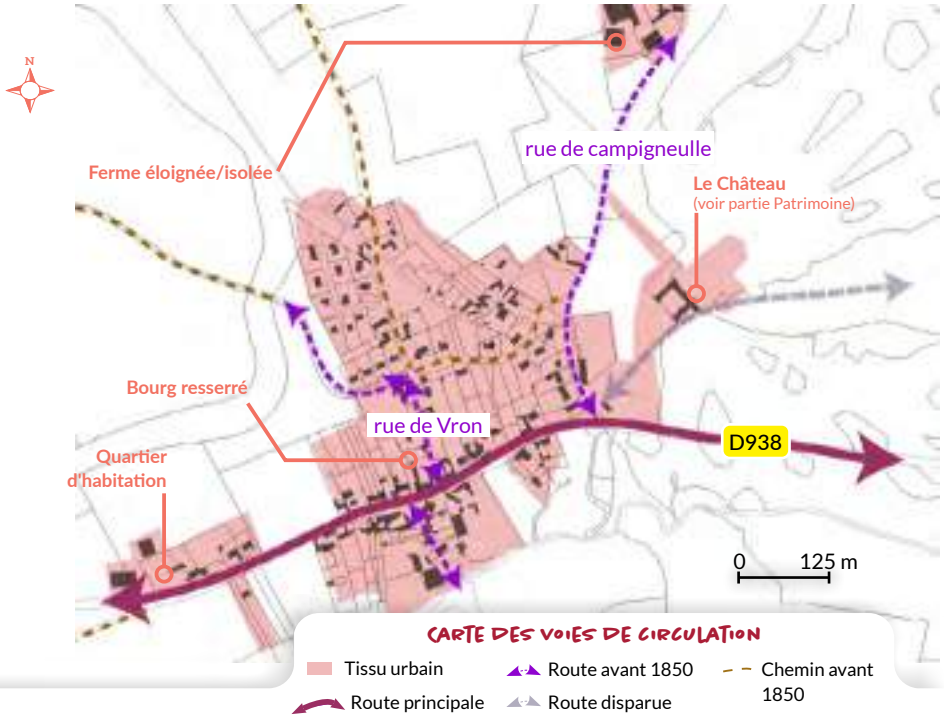

Le Cœur Urbain 2

Un bourg resserré
Regnière-Ecluse ne déroge pas à la règle samarienne. En effet son bourg est resserré sur quelques voies de communication, dont la principale, la D938. Celle-ci suit le cours de la Maye en s'implantant au cœur de son coteau. Schéma que l'on retrouve dans toutes les communes en aval.
Cette voie de circulation principale est coupée historiquement par la rue de Campigneulle et celle de Vron.
Situé le long du fleuve Maye, ce bourg s'appuie sur les bénéfices permis par le cours d'eau (voir : La vallée de la Maye Géologie, hydrologie et paysage).
Cette implantation resserrée s'explique par plusieurs facteurs : le développement de village à partir d'un oppidum gallo-romain ; le souhait d'épargner les sols propices aux rendements agricoles, la logique d'une défense resserrée face aux nombreuses invasions qu'a connu ce territoire. Cependant la raison principale est liée au sol calcaire. Ces sols étant très poreux, il est difficile d'y conserver l'eau de pluie. C'est pourquoi les habitats se sont resserrés autour des rares puits.

Un quartier d'habitation
Avec le temps certains quartiers se sont développés le long des axes de circulation. Dans le cas de Regnière-Ecluse c'est le long des anciens chemins, permettant ainsi une densification assez uniforme du bourg.

Ferme éloignée/isolée
Nous retrouvons à Regnière-Ecluse, la présence de fermes isolées. Ces fermes sont plus présentes sur les plateaux du Ponthieu et du Vimeu.
Certaines d'entre elles sont d'anciennes abbayes implantées ici pour continuer le défrichement engagé dès le début de notre ère.
Ces fermes, comme celle du château, s'apparentent à leurs voisines du grand et petit Mézoutre ou encore à la ferme du Franc-Picard (respectivement à Vironchaux et Vron). Elles étaient régies à l'époque médiévale par les pouvoirs ecclésiastiques locaux, telle que l'abbaye de Centule (de nos jours Saint-Riquier). Certaines d'entre elles suivent un plan rectangulaire, souligné par une ceinture végétale type haie ou alignement d'arbres d'ornement.

Campigneulle
Ce hameau possède des traces archéologiques antiques, il semblerait qu'il s'est constitué dans le même schéma que Vron.

Les bâtis traditionnels
Regnière-Ecluse est marquée par la présence encore forte de bâtis traditionnels picards. Ce bâti se caractérise par ses matériaux et son organisation spatiale.
La matière la plus visible est la brique, avec son rouge si particulier qui anime le regard du visiteur et dénote avec le vert ambiant de la végétation qui l'entoure. L'utilisation de la brique est due à la présence dans le sol d'un calcaire friable. Ce matériau ayant une faible solidité structurelle, les habitants l'ont délaissé et se sont mis à produire des briques. Celles-ci sont issues de la transformation de l'argile, présente aussi dans le sol.
De nombreux lieux-dits ainsi que certaines excavations dans le paysage du Ponthieu nous indiquent la présence d'argilières (ou argilleries), très souvent jouxtées par des briqueteries. L'argile, une fois extraite, est cuite puis malaxée. Parfois moulées, pressées ou étirées, les briques sont ensuite séchées donnant un matériau utile à la construction. Disposées en panneresse (c'est-à-dire à plat en longueur, chaque brique recouvrant les deux moitiés des briques précédentes) ; jointées ou non ; appuyées sur une structure en colombage ou non ; ces briques se mettent en place aisément.
Certaines bâtisses comme l'église Saint-Martin (ci-contre) sont constituées en partie de pierre blanche. Cette pierre est issue des meilleures veines de calcaire, celles non friables. Elle est renforcée par des parties en briques (visibles sur le clocher ou à la base). Cette technique s'appelle l'appareillage.

#2 - Rue du Moulin
Vue sur l'église Saint-Martin ©BS3V
#3 - Rue du Régiment de la Chaudière
D 938-Axe principal ©BS3V
#4 - Rue Campigneulle
Ferme du château ©BS3V
#5 - Rue Campigneulle
Zone pavillonnaire ©BS3V

Pourquoi les villages du Pontieu sont denses et resserrés ?

Ceci est dû à l'aspect poreux de la roche calcaire entraînant une conservation limitée de l'eau. Par conséquent les habitats se sont resserrés autour des rares puits donnant sur les nappes. Sans oublier les qualités défensives et la sauvegarde des "bonnes" terres que cela permet.

L'organisation spatiale de l'habitat traditionnel

L'organisation spatiale des bourgs constitués de bâtis traditionnels, suit les différents préceptes de densification évoqués précédemment. Ces bourgs denses sont ainsi constitués de maisons individuelles en « pignon sur rue », c'est-à-dire ayant une part de l'habitation accolée à la voie de circulation.

Une seconde organisation spatiale traditionnelle est celle des fermes picardes qui se caractérise par l'implantation d'un bâti principal, souvent lieu de vie, en fond de cour. Cette dernière est ensuite cerclée de bâtis utiles à l'exploitation agricole. Faisant largement écho à l'organisation des villae romaines, ces fermes sont souvent longues et basses, constituées de brique et closes par un mur ou muret, en brique lui aussi.

Le développement d'une nouvelle organisation

Les nouveaux quartiers ont une organisation spatiale différente, préférant implanter le bâti principal au centre de la parcelle, contrairement aux anciennes habitations. Ceux-ci améliorent la qualité de vie des nouveaux habitants : moins de bruit, plus d'espaces, meilleur ensoleillement... Cependant cela change la forme urbaine initiale créant un contraste avec la forme traditionnelle. Le bourg devient moins dense, la consommation de l'espace se fait plus grande et une distance physique et symbolique se crée entre les voisins.

Les stratégies et évolutions d'urbanisation

La commune de Regnière-Ecluse étant soumise au Règlement National de l'Urbanisme (RNU), les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune. Autrement dit, la densification est privilégiée. Quelques conditions peuvent entraîner la construction hors du bourg, par exemple pour des installations nécessaires aux exploitations agricoles ou à des équipements sportifs, ou encore pour des installations incompatibles avec des zones habitées.

Étude des formes urbaines visibles dans la commune

Maison traditionnelle-pignon sur rue

Ferme traditionnelle picarde

Pavillon-En milieu de parcelle

Comparaison de l'implantation de l'habitat entre 1750-1854 et 2017

©Regnière-Ecluse Un domaine une famille Aurélien Marty ; ©Géoportail

Atlas de Trudaine - 1750

Organisé le long de l'axe principal de circulation, le bâti est assez linéaire. On perçoit, la présence d'une auréole bocagère constituée de prairies.

Carte d'Etat Major - 1854

Au milieu du XIXème siècle, les prairies et vergers ont peu à peu disparu. Le nombre de bâtis a légèrement augmenté passant d'une soixantaine à quasiment quatre-vingt bâtis.

Photographies aériennes - 2017

En 2017, on constate que l'axe principal de circulation (D938) contourne la château au sud. De plus les habitations situées au sud-est en 1854, ont été détruites laissant place au Bas-Parc d'aujourd'hui.

Sources : Regnière-Ecluse © Un domaine une famille Aurélien Marty ; Géoportail

Le plateau agricole

Ces plaines composées de grands champs de polyculture (céréalières et/ou fourragères) viennent surmonter les plateaux 3, telle une mer de labours.

Un territoire agraire de longue date
Les paysages de Regnière-Ecluse sont majoritairement agricoles. Cependant c'est l'activité sylvicole (exploitation du bois) qui est majoritaire en termes d'étendue. Ce qui est inhabituel dans la Somme, nous nous pencherons plus en détail sur la sylviculture dans les pages suivantes.
Répartis sur près de 400 ha, les champs forment l'unité paysagère secondaire de la commune. Issus d'un défrichage remontant à l'époque pré-romaine, ces espaces de cultures sont situés sur le plateau calcaire. Ces parcelles sont ouvertes et attenantes l'une à l'autre sans barrière physique, formant un grand espace sans réelle limite.
La richesse agronomique de ce sol limoneux, a permis le développement d'une polyculture variée : betteraves, colza, pommes de terre, blés, lin et autres céréales et légumineuses se succèdent au fil des saisons et des années.

Cette agriculture a constitué pendant longtemps l'activité principale de la commune.
La plupart des habitants travaillait alors dans les champs. De nos jours avec la mécanisation des campagnes opérée tout au long du XXème siècle, ces parcelles sont travaillées à l'aide de tracteurs et autres outils agricoles. Favorisés par ce sol favorable aux cultures et par une technologie toujours plus évoluée, ces champs représentent l'essentiel de la richesse économique de la commune.

*Le centre de tri des déchets datant du début des années 2000, s'étend sur 3 hectares et permet de traiter une part des déchets de la Communauté de Communes.

#6 - Croisement Bosquet Rouge et D1001 en Eté ©BS3V
#7 - Le grand pâtis - Rue des campigneulles ©BS3V
#8 - Croisement Bosquet Rouge et D1001 en Hiver ©BS3V
#9 - Champ de culture ©BS3V

Toponymie

La toponymie (étude des noms des lieux) nous renvoie à **l'histoire agricole du lieu**, et l'importance de celle-ci. : "Les lignes" ; "La grande Pièce" ; la "Ferme du château "ou encore l'amusant "La Charrette Brûlée". L'autre famille de toponymes présents dans la commune est liée **aux bois et bosquets** avec par exemple : "Bois du Périot", "Bois des Carreaux " (ou Caureaux), "Bois de la Chelle", "Bois de la Grande Vente", "Bosquet de la barre", "Bosquet Rouge" . A noter que ce dernier, désigne de nos jours un champ de culture.
D'autres toponymes permettent de retracer l'histoire du lieu, tel que "Le grand pâtis" probable lieu de pâturage, ou encore le « Parc de Soyecourt ».

LE PAYSAGE DE PLATEAU : LIEU DE PRATIQUE AGRICOLE ET DE CONTEMPLATION

Décrits parfois comme ordinaires, ces champs recèlent en réalité d'une multitude de variantes (voir photographies du croisement du Bosquet Rouge ci-dessus). Dessinés par la main de l'Homme, ils changent au gré des cultures, du climat et des saisons.
Ces paysages constitués essentiellement de lignes d'horizons fortes, donnent la sensation d'un paysage plat. La moindre ligne verticale (arbres, habitations, moulins...) se dresse alors entre l'horizon et les surfaces exploitées. Cet aspect plat renforce la relation au ciel, celui-ci étant très présent. C'est pourquoi, ces paysages peuvent changer du tout au tout selon les phénomènes atmosphériques.
La topographie, héritée des vallées sèches, fait légèrement varier les points de vue sur ces plateaux et ainsi ponctue ce dernier.
Ces espaces ouverts de grandes dimensions procurent une **sensation d'omniscience**.

En effet, une fois en bordure de ces terres on y perçoit tout, de toute part : les fonds de vallée, les alignements d'arbres des voies routières, les bourgs voisins, ...
Cette position contemplative du paysage par le visiteur est assez lointaine de celle vécue par ceux qui façonnent ces terres : les agriculteurs. Ces derniers, par leurs travaux répétés et ceux de leurs prédécesseurs, ont su laisser leurs empreintes sur cette terre.
Cette seconde vision d'un territoire offrant des ressources, donne un double visage à ces paysages agricoles, celui du **paysage contemplé** d'une part et celui du **paysage** pratiqué, exploité, **vécu** d'autre part. Ces deux visions parfois mises en opposition ne sont en réalité pas contradictoires, mais ensemble constituent les perceptions d'un territoire commun.

Forêt et bois 4

Le domaine de Regnière-Ecluse a b
Le domaine de Regnière-Ecluse, vieux de plusieurs millénaires, a su perdurer à travers les âges. Changeant de nombreuses fois de formes, il est, depuis dix siècles, constitué d'un noyau dur de 620 hectares. De nos jours sa superficie s'élève à 816 hectares, comprenant le château bordé d'un jardin classique à "la française", un grand parc à "l'anglaise" de 145 ha, lui-même constitué de deux parties séparées par la D 938 ainsi qu'un ensemble de parcelles forestières. S'étendant sur une majeure partie de la commune éponyme, ce domaine se déploie aussi sur les communes voisines de Machy, Vironchaux et Vron.

L'exploitation des bois du domaine
Le domaine forestier b d est réparti en plusieurs bois (cf. *Toponymie* p.24) sans oublier les bois extra-communaux du Franc-Picard et de Vron. Les essences principales de ces bois sont le hêtre et le chêne.

Le bosquet de la Barre, appartenant au domaine, est situé sur l'autre rive. Il est accolé à la forêt domaniale de Crécy, ce qui montre la relation étroite entre les bois du domaine et la Forêt.
En effet, la forêt de Crécy, ancien domaine royal, a longtemps été sous la tutelle des seigneurs du château de Regnière-Ecluse. L'activité sylvicole des bois reste la ressource principale du domaine.

Le bois des Quesneaux et le parc de Soyecourt
Ce motif particulier qui interroge quiconque se penche sur les cartes ou photographies satellites de Regnière-Ecluse c, forme deux grandes enclaves autour de parcelles agricoles majoritairement céréalières. Ces deux « parcs » sont délimités par des ligneux formant une double haie, au sein desquels circule un chemin. Véritable cocon refermé sur lui-même, cette étrange composition est liée à l'activité cynégétique (chasse). Autrefois parsemés d'arbres isolés, ces "parcs " servaient de lieux de chasse. Prenant son nom d'une des familles du domaine, les barons de Soyecourt (prononcé "Saucourt") ont vécu du XVème à la fin du XVI^{ème}siècle.

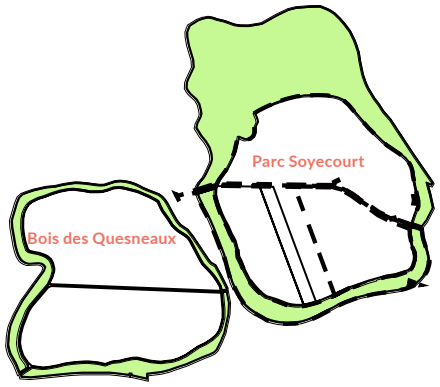

Les activités cynégétiques
L'activité cynégétique autrement dit la chasse est étroitement liée à l'histoire du domaine. Cette activité a été la cause de nombreux aménagements, tels que le bois des Quesneaux et le parc de Soyecourt, ainsi que les grandes allées qui viennent découper le bois en parties distinctes, facilitant son exploitation mais aussi son accès pour la chasse.
La chasse dans les grandes parcelles boisées de Regnière-Ecluse était réservée à ses seigneurs. Cependant, ce n'était pas leurs seuls privilèges. La forêt royale de Crécy a longtemps été attribuée à la charge des seigneurs de Regnière-Ecluse. Au XIXème siècle, le comte d'Hinnisdal, propriétaire du domaine et maire de la commune, mettra tout en œuvre pour améliorer la pratique de la chasse. Grand louvetier, maître du Vautrait éponyme, il fut sociétaire du rallye Ponthieu et lui aussi responsable en charge de la forêt royale.
En 1840, à la suite de la disparition des sangliers, il repeupla ses bois de chevreuils.

L'association de sauvegarde du domaine de Regnière-Ecluse permet encore de nos jours de louer ces terres pour ainsi faire perdurer la longue histoire cynégétique du lieu.

#10 - Vue partielle sur le parc de Soyecourt
Photographie aérienne 1970 *©BS3V-Delcampe*

Évolution du paysage

Le paysage, par définition, évolue : changement de saison, de point de vue, d'usage, de lumière. Il mute sans cesse, même au gré du climat. Les vents et pluies d'un instant façonnent notre rapport à un territoire.
L'étude de ces évolutions permet une meilleure compréhension des paysages. En effet, une étude historique des fonctions (agricole, jardinière, d'habitat...) attribuées à un ensemble de parcelles permet une meilleure anticipation des éventuelles évolutions de ces paysages.

Autrement dit, nous recherchons ici les dynamiques créatrices des enjeux d'aujourd'hui et de demain.
De la notice géographique de 1899 aux dernières informations étatiques, ces paysages ont connu des modifications.

#11 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : carte de l'état-major (1820-1866)
#12 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : photographie aérienne 1950-1965 (IGN)
#13 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : Ortho-express 2021 (IGN)

Saurez-vous reconnaître ?

Ce lieu est situé au sein de la commune de Regnière-Ecluse. Cependant les évolutions du paysage rendent ce lieu presque méconnaissable.

C'est le bâti à l'entrée du domaine. Le long de la RD 938

1866-1899

Etat major + Notice géographique

Commune de 935 ha dont :
-391 ha de labour
-50 ha de prés
-10 ha jardin
-12 ha de verger
-453 ha (de bois en 1899)
-19 ha non agricole

1950-1965

Géoportail + lecadastre.com

954 ha (Médiane des surfaces parcellaires : m2) comprenant :
-416 ha de Bois et Bosquets humides
-375 ha de labours, céréales, légumineuses et fourrage
-110 ha de prés
-27 ha espaces urbanisés
-17 ha de marais et plans d'eau
-9 ha autres (Décharges, site urbain vacant...)

2021

Géoportail + lecadastre.com

-343 ha de labours, céréales, légumineuses et fourrage
- 67 ha de prés
Nous constatons une baisse de la surface de labours et de prés.

Évolution des pratiques

Évolution des parcelles (1952 à Aujourd'hui)

Le parc de Soyecourt, formant un espace clos constitué de parcelles agricoles et boisées, a pour avantage de montrer aisément l'évolution du parcellaire en un peu plus d'un demi-siècle.

Il a été regroupé, passant d'une trentaine de parcelles à six.
Ce parcellaire est la trace d'une évolution de l'agriculture, de son équipement et de ses pratiques.

CARTE DE L'ÉVOLUTION DU PARCELLAIRE -FOND AÉRIEN ET HISTORIQUE-©BS3V

Fond : photographie aérienne 1950-1965 (IGN)

Fond : Ortho-express 2021 (IGN)

Évolution des chemins (1866 à Aujourd'hui)

Bien qu'anecdotique comparée à d'autres communes du Ponthieu, nous pouvons constater la disparition de quelques chemins.
Ce plateau parcouru par de nombreux voyageurs, pèlerins et habitants venant travailler la terre, fût un haut lieu de passage où chaque chemin servait à desservir le plateau. La disparition de ces chemins entraîne peu à peu une perte des points de vue sur le village, mais aussi de son histoire et donc de son identité.

CARTE DE L'ÉVOLUTION DES CHEMINEMENTS FOND ORTHO-EXPRESS 2021 (IGN) ©BS3V

- Sentiers présents dès 1866
- Axes et sentiers de 1950
- Créé en 1950
- Chemins disparus

#14 - Vue arienne
© Association du domaine de Regnière-Ecluse

L'impact du domaine sur le paysage

L'étude de l'évolution de Regnière-Ecluse ne peut se faire sans comprendre l'influence du domaine sur celle-ci. Propriétaire principal de la commune, cette famille millénaire a de par ses choix d'aménagements souvent modifié le visage de cette commune.

Sur la photographie ci-dessus on constate aisément la perspective nord-est qui tranche le paysage arboré en deux. Mais parmi les aménagements importants, le détournement de la route principale, ainsi que la création du Bas-Parc restent des actions qui ont bouleversé le paysage communal.

LA POLITIQUE DE REMEMBREMENT EN SOMME

La politique de remembrement concomitante au bouleversement des pratiques agricoles, sont des origines possibles de la disparition des chemins. Cette politique fût forte en Picardie, particulièrement sur les terres ravagées par la Première Guerre mondiale. Les terres de Picardie maritime ont été remembrées par une loi du 9 mars 1941. Regnière-Ecluse comme tout le reste du Ponthieu n'y échappa pas. La Somme fait partie des 10 départements les plus remembrés de France, qui représentent à eux seuls 50% des terres remembrées, soit près de 200 000 ha pour la Somme. Cela, accompagné d'une considérable modification des pratiques agricoles, a eu un impact considérable sur les paysages samariens.

Les Patrimoines

Traces d'histoire et de mémoires

#15

Le patrimoine est l'ensemble des biens hérités de nos ancêtres. Il est constitué des biens matériels (patrimoine bâti, architectural et naturel) et immatériels (histoire, culture, paysages, savoir-faire,...), transmis de génération en génération, qui constituent un patrimoine commun. Habitées depuis le Néolithique, influencées par les mouvements et échanges culturels, les communes du Ponthieu-Marquenterre sont dotées d'un riche patrimoine. Sa conservation et sa préservation sont des enjeux majeurs pour perpétuer sa transmission et conserver la mémoire du territoire.

#15 - Vue sur l'écluse et le moulin à eau
-Carte postale ancienne Mairie- *©Delcampe*

Histoire de Regnière-Ecluse

Les traces antiques

La commune, comme l'ensemble du plateau du Ponthieu, est depuis longtemps occupée par l'Homme. Le nombre de lieux où ont été détectés des traces archéologiques romaines ou proto-romaines le prouve aisément. Développées autour de fermes antiques, appelées villae, les communes du Ponthieu ont été le lieu de développement d'une agriculture fructueuse. L'une d'entre elles a été détectée au lieu-dit "la charrette brûlée"*. Ces fermes ont grandement participé au défrichement du Ponthieu, transformant les forêts en plateau agricole. Regnière-Ecluse est une des rares communes à posséder encore une majeure partie de son territoire en forêts et bois. Laissant percevoir ce à quoi ressemblait le paysage antique du Ponthieu.
D'autres traces gallo-romaines ont été détectées, telles que des traces d'habitats à Campigneulle, ou encore un grand enclos circulaire au niveau du Bosquet de la Barre. Cet enclos circulaire, trace d'une villa, a été réutilisé par les descendants des mérovingiens, puis confié par le roi à l'abbaye de Saint-Riquier, qui l'a déboisé et domestiqué à des fins de récoltes.

Epoque médiévale

Au Moyen Age, la seigneurie de la commune possédait deux moulins à eau pour moudre le blé. L'un à Machy, l'autre à Regnière-Ecluse. Dom Grenier (religieux de Corbie) décrit au milieu du XVIIIème siècle cette seigneurie comme possédant plusieurs fiefs, notamment celui de Regnière-Ecluse et celui de Wacogne. Selon Dom Grenier, l'exploitation du bois était déjà une activité majeure du site. Il y décrit aussi la présence de prés, de labours, mais aussi de marais.
Le chef-lieu de la seigneurie de Regnière-Ecluse a été confié à la famille Tyrel de Poix au début du XIème siècle.
Cette famille possédait un château sur les bords de Maye. Il s'agissait probablement d'une structure défensive, afin de surveiller la Maye et son écluse.
Ce château a été par la suite complété d'un manoir d'habitation avec ferme, viviers et jardin. Il y avait aussi des marais à l'arrière du château. Au XVIème siècle, François II de Soyecourt décide d'abandonner ce site primitif pour implanter le château sur les hauteurs, en surplomb de la Maye, à l'emplacement du château actuel.
Un mur a été construit au XIXème siècle afin de symboliser la présence de cet ancien château. Ceci est particulièrement courant dans les parcs paysagers tel que celui-ci.
Cette région frontalière entre les royaumes de France, d'Espagne et d'Angleterre a été meurtrie par les nombreux conflits du XIIIème au XVIème siècles. Des muches (cachettes souterraines en picard) ont été détectées sous le château.

Les deux Guerres Mondiales

Les deux Guerres Mondiales qui ont fait rage dans le département de la Somme ont fait de nombreuses victimes. Durant la Seconde Guerre mondiale, le château fût la cache de quelques soldats belges, puis il fût réquisitionné et pillé par les soldats allemands. Ces derniers ont même creusé des souterrains sous l'aile Nord en profitant probablement des muches existantes.

Pour l'anecdote

Saint Wulphy (fin du VIIIème siècle) fit pénitence au sein des bois de Regnière-Ecluse, pour avoir rompu son vœu de chasteté. Sa cellule (-cella en latin) a donné au bois, le nom de chelle

#16 - Vue aérienne de Regnière-Ecluse
©Mairie RE-Click 'n Clap Studio

Étymologie et blason communal

Étymologie

La recherche étymologique autour du nom de la commune, nous mène vers deux voies possibles. L'une évoquée précédemment (voir géologie, hydrologie et paysage en page 8) est liée à son assise géographique, c'est-à dire son positionnement comme étant une commune de bord de mer abritant la dernière écluse de la Maye. Apposant ainsi le terme écluse à Regnière-Ecluse.
Une autre voie nous indique le passage de Ragnacaire, roi franc de l'actuel Cambrai, tristement célèbre pour avoir été exécuté par son cousin Clovis. Ragnacaire serait donc l'origine de Ragnaracarii-Sclusa changeant par de multiples variations pour aboutir à la dénomination actuelle.
A noter que dans les deux possibles étymologies, le terme Sclusa ou Ecluse rappelle le rôle de retenue d'eau orchestrée au sein de la commune et encore visible de nos jours.
A noter aussi la présence au IXème siècle d'un homme nommé Régnier, chargé par les religieux de Saint-Riquier de s'occuper du lieu.

Liste non exhaustive des différentes dénominations de la commune :
-Ragineri-Sclusa en 644
-Ragnacharii Sclusa en 844
-Ranigeri-Sclusa en 1110
-Raineri-Sclusa en 1163
-Reniere cluse en 1301
A noter qu'au milieu du XIXe siècle Regnières-Ecluse possédait encore un "S"

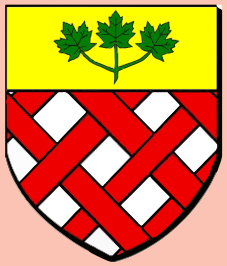

Le blason

La commune de Regnière-Ecluse ne possède pas officiellement de blason. Cependant J.Dulphy, spécialiste de la culture picarde a proposé le blason ci-contre associant le fretté des Soyecourt aux feuilles d'érable symbolisant les Canadiens qui ont libéré la commune en 1944.
Il faut savoir cependant qu'il existe une pléthore de blasons représentant les 1000 ans de la famille du château (voir Patrimoine bâti-Le château de Regnière-Ecluse).

Démographie et activités

Regnière-Ecluse comprend près de 123 habitant(e)s. D'une densité d'habitat de 13,1 habitants/km², elle fait partie des petites communes peu denses de la communauté de commune du Ponthieu-Marquenterre (densité moyenne : 42,2). Comme une majeure partie des communes rurales du Ponthieu, Regnière-Ecluse a vu sa population diminuer fortement à la suite des deux Révolutions Industrielles et des deux Guerres mondiales à cause de l' exode rural et de la mobilisation de la population. Par exemple, lors de l'élection du comte d'Hinnisdal en 1851, la commune comprenait près de 400 âmes, pour une occupation du sol en bâti de plus faible importance qu'aujourd'hui.

Activités passées

En dehors de la production de bois, l'activité dominante au Moyen Age et sous l'ère industrielle était l'agriculture. La présence de calcaire dans le sol a amené les agriculteurs à extraire de la marne pour amender leurs sols. L'argile aussi présente dans le sol a été utilisée pour élaborer du torchis puis des briques pour leurs habitations.

Un lieu-dit nous indique la présence d'une verrorie. Implantée dans une large clairière à proximité des bois du domaine, cette fosse est décrite au XVIIIème siècle comme étant une verrerie. Celle-ci est légèrement perceptible à proximité de la ferme du château par une déclinaison surmontée de quelques arbres isolés. Des traces écrites indiquent qu'au XVIIème siècle, on y produisait entre autres des verres à pied.
Lors de la Révolution industrielle, hormis un exode rural facilement quantifiable, rien ne laisse paraître la présence d'une industrie particulière.

Attractivité, commerces et activités actuelles

Regnière-Ecluse entre Rue et Crécy-en-Ponthieu, est soumise aux pressions foncières grandissantes. En effet, ces pressions présentes sur la côte picarde se décalent peu à peu vers l'arrière-pays entraînant une augmentation du prix du foncier. Le nombre de résidences secondaires a été multiplié par 4 depuis 1975.
Ceci est aussi dû à un attrait de plus en plus fort envers les bienfaits plébiscités par nos contemporains de la « campagne ». Cette campagne est un cadre idéal pour les néo-ruraux. Calme et verdoyante elle est aussi parsemée d'éléments patrimoniaux tel que le domaine. Il est donc probable que ce phénomène tende à s'intensifier. Deux hébergements de vacances montrent l'aspect attractif de cette campagne. Le prix en 2021 du mètre carré à Regnière-Écluse est fixé autour de 1 900 €.

Vie communale de Regnière-Ecluse
Ce cadre idéal (voir idéalisé pour certain(e)s), est avant tout un lieu de vie, où cohabitent associations et activités professionnelles. Cérémonie commémorative, concert à la chapelle du château, chasse aux œufs et autres évènements sont organisés par la municipalité mais aussi par les associations présentes sur les lieux. Parmi celles-ci on retrouve :
-L'association pour la sauvegarde et la valorisation du domaine millénaire de Regnière-Ecluse, ayant pour but depuis 2007 de poursuivre et de garantir la conservation, la restauration, la gestion et la promotion du domaine.
-Le comité des fêtes
-L'association de chasse
Les activités professionnelles sont diverses :
-Entreprise de terrassement
-Entreprise de maçonnerie
-Vente à domicile
-EARL agricole
-Élevage d'animaux
-Commerce de viande au détail
-Service d'aménagement paysager
-Boite de conseil

La municipalité de Regnière-Ecluse participe activement à l'amélioration de son cadre de vie. Elle est pour cette raison dotée de deux fleurs au titre des Villes et Villages Fleuris depuis 2011 et fait partie du Parc naturel régional depuis 2020.
L'école de Regnière-Ecluse n'étant plus en fonction, la trentaine d'écolier(e)s de la commune va aux écoles à proximité :
-Ecole élémentaire : Vron, Vironchaux et Rue
-Collège : Rue Crécy et Nouvion
-Lycée : Rue et Abbeville

#17 - Fosse de la verrorie ©BS3V

#18 - Carte postale ancienne - La rue principale ©Delcampe

#19 - Carte postale ancienne - L'Ecole communale, actuelle Mairie ©Delcampe

#20 - Herman d'HINNISDAL, Raymond, Joachin, Ambroise, 1808-1877: Maire de la commune élu en 1851 ; Propriétaire à Regnière-Ecluse ; Conseiller général de Rue (1851-1870) ; Légitimiste. ©Asso. Domaine de Regnière-Ecluse

#21 - Carte postale ancienne - Vue sur l'église ©Delcampe

Patrimoine religieux

Description de l'église

L'église paroissiale de la commune de Regnière-Ecluse est dédiée à Saint-Martin.
Elle est inscrite aux monuments historiques (MH) depuis 2014. Située au cœur de la commune, elle surplombe cette dernière de sa tour-clocher. La base de ce clocher semble attester d'une première église à campenard, probablement construite au XIIIème siècle. Toutefois, elle fut reconstruite au XVIème siècle et fortement remaniée au XIXème siècle. Construite en pierre, elle présente un soubassement en damier silex et pierre.
C'est Jean II de Soyecourt, seigneur de Regnière-Ecluse, qui a financé la reconstruction de l'église au début du XVIème siècle. Pour cela, il a fait appel à des artisans locaux et à des sculpteurs abbevillois.
L'église Saint-Martin possède un certain nombre d'objets classés ou inscrits au titre des MH. Plusieurs d'entre eux sont des groupes sculptés provenant d'un retable de la Passion commandé par François II de Soyecourt pour décorer le chœur de l'église. Les éléments sculptés conservés de ce retable témoignent de l'importante production sculpturale de l'école abbevilloise au XVème siècle. Précieux, ces groupes sculptés sont exposés au musée Boucher-de-Perthes d'Abbeville.
Le peintre local Albert Siffait de Moncourt a également réalisé au XIXème siècle une peinture murale représentant la charité de Saint-Martin pour décorer un pan de mur de la nef.

Le chœur est voûté en ogives dont les clefs de voûte sont richement décorées : on y observe l'écu des Soyecourt (le fretté), la date de la construction du chœur (1506), l'agneau pascal, le monogramme du Christ, plusieurs blasons non identifiés, la rose mystique et le cimier (panache de 12 plumes blanches) du roi Louis XII.
Au XVIème siècle, François II de Soyecourt commande un retable en bois représentant la Passion du Christ pour décorer le chœur. Une partie des éléments sculptés de ce retable est toujours conservée : 4 sculptures sont déposées au musée Boucher-de-Perthes d'Abbeville et 3 autres sont déposées au château de Regnière-Ecluse.
Côté nord, une chapelle seigneuriale est édifiée par la famille de Soyecourt au début du XVIème siècle. À l'extérieur, elle se démarque par un pignon surmonté d'un gâble fleuronné. Elle dispose d'une voûte en étoile dont les clefs de voûte sont aussi sculptées.
Ces dernières représentent notamment les armes de la famille de Soyecourt, les armes de France, les emblèmes des rois catholiques : l'écharpe rouge nouée.
Les vitraux de la chapelle seigneuriale posés par François III de Soyecourt ont malheureusement disparu.
L'église Saint-Martin possède une nef (2 travées) dont les extrémités sont délimitées par un clocher (façade occidentale) et par un chœur (2 travées) à chevet à 3 pans. Elle ne possède pas de transept mais une chapelle seigneuriale est édifiée côté nord.

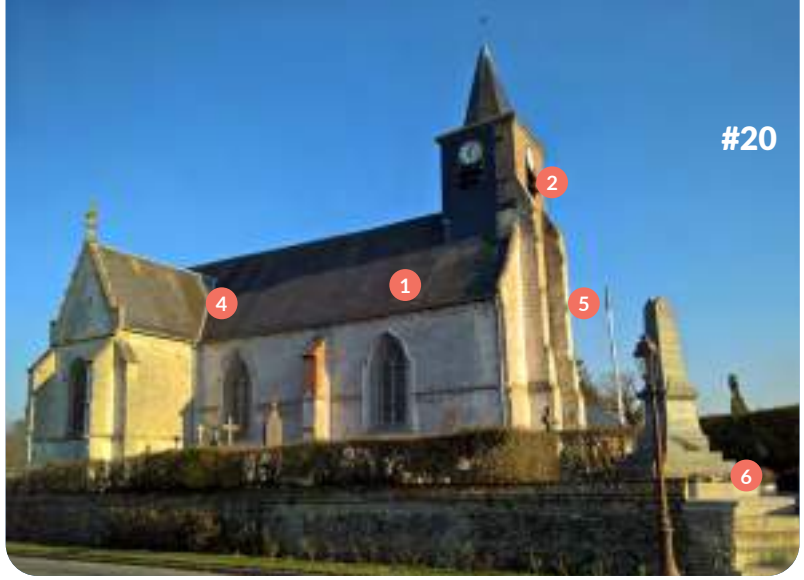

1 Nef à deux travées
2 Clocher façade occidentale
3 Choeur à chevet à trois pans
4 Chapelle seigneuriale
5 Trace d'un éventuel mur-campenard
6 Monument aux morts

#19 et #20 - Vue sur l'église Saint-Martin ©BS3V

#21 - Groupes sculptés en bois ©Archives départementales

#22 - Crucifix à la sortie du Bourg en direction de Rue ©BS3V

Petit patrimoine

Les crucifix et autres édifices de petite taille, tels qu'une tour, un monument aux morts ou encore un bas-relief à l'entrée d'une habitation constituent le patrimoine vernaculaire, ou petit patrimoine.
Ce **patrimoine vernaculaire** est important, pour la qualité architecturale, urbanistique, ou bien plus largement pour la qualité de vie de la commune. Bien souvent privés, ils sont une charge financière importante pour les propriétaires, mais font partie intégrante des petites histoires intégrées à la grande. L'entretien de ce patrimoine privé étant parfois cher, il est important de prendre conscience de celui-ci, qui disparaît peu à peu.

Patrimoine bâti

En dehors du domaine

Le patrimoine d'une commune rurale tient souvent en grande partie à la qualité architecturale et patrimoniale de ses éléments bâtis et en particulier ses bâtis agricoles.
L'utilisation de la brique comme matière première des bâtis picards donne une ambiance particulière à l'ensemble des communes du plateau du Ponthieu, et Regnière-Ecluse ne déroge pas à cette tradition.

Nous pouvons observer le long de la rue du Régiment de la Chaudière, un ensemble de constructions en brique. De nombreux corps de fermes picards sont visibles (Voir partie Le Cœur Urbain). Devenus pour la plupart de simples lieux d'habitations, ils forment par leur configuration un espace clos et intime. Nous retrouvons entre autres la ferme de la Rue de la Butte construite en brique, et en colombage et torchis.

Patrimoine mémoriel

Le patrimoine mémoriel bien qu'impalpable fait partie de l'histoire de la commune et constitue son identité. C'est ce qu'illustrent ces photographies (#23 #24). Nous notons la présence d'un café, celui de Lefranc-Bellève où rencontres et vie communale y étaient courantes. Ces histoires et anecdotes font partie intégrante de l'histoire de cette commune rurale, mémoire qu'il faut tenter, quand on le peut, de transmettre.

#23 - Diachronie-Café Lefranc-Bellève - Rue du Régiment de la Chaudière - *©BS3V*

#24 - Café Lefranc-Bellève *©Delcampe*

#25 - Domaine de Regnière-Ecluse *©MAW*

Le domaine de Regnière-Ecluse

Le château

Histoire de la famille
Le château de Regnière-Ecluse, comme le domaine dans son ensemble, est un ensemble emblématique de la vallée. Parfois méconnu du grand public, éclipsé par le patrimoine bâti et surtout naturel de la baie de Somme et du littoral picard, ce domaine n'a rien à envier à ses compères. Étroitement lié à l'histoire d'une famille millénaire, il a traversé de multiples épreuves : guerres, invasions, réquisition, délaissement, segmentation...
Il a connu son apogée sous le comte Herman d'Hinnisdal (1808-1877), illustre ancêtre de l'actuel comte de Nicolay. Comte qui avec sa famille a su reconstituer 810 hectares des 1100 hectares que possédait son ancêtre. Herman d'Hinnisdal est à l'initiative de la restauration de ce manoir de chasse, ainsi que du développement du parc dit "à l'anglaise" ou irrégulier.
Il y a tant à dire sur cette famille ainsi que sur le domaine, qu'un ouvrage a été réalisé par Aurélien MARTY : Regnière-Ecluse, Un domaine, une famille.

Histoire du château
En 1030 le domaine arrive entre les mains des Tirel, dont le comte actuel est un descendant direct. Vers 1160 ces derniers construisent une première forteresse le long de la Maye, en contrebas du château actuel (dans le Bas-Parc).
En 1575, François II de Soyecourt, descendant des Tyrel, décide de déplacer et de reconstruire entièrement le château. La construction du nouveau château est confiée à l'architecte Jehan de Gien. Aujourd'hui encore nous pouvons admirer les parties anciennes du château (XVIème siècle) : il s'agit de l'aile sud composée d'un logis de plan rectangulaire et d'un "donjon" carré légèrement en saillie.

En 1838, le château est transformé et décoré dans le style troubadour à la demande de Herman d'Hinnisdal. Dans un second temps, il est agrandi par l'architecte Jean-Herbault entre 1845 et 1863 : le corps central, la chapelle et l'aile nord sont ajoutés pour former un "U" autour de la cour d'honneur.
Les frères Duthoit, célèbres artistes amiénois, réalisent les décors extérieurs et intérieurs du château.

1 Nef à deux travées 2 Aile droite ou écuries 3 Chœur à chevet à trois pans

4 Chapelle seigneuriale 5 Aile Gauche 6 Jardin classique (à la française)

7 Bas-Parc où se situent les ruines factices du château originel 8 Cheminée en colimaçon

9 Arrière-corps 10 Tourelles emblématiques du style 11 Porte de l'aile droite ou écuries

Pendant la Première Guerre mondiale le château est occupé par l'armée britannique (quartiers généraux de la Expeditionary Force Canteens) puis par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale (hôpital militaire). Fortement endommagé, il accueille après la guerre, une colonie de vacances pour financer les travaux de restauration.
Le vaste chantier de restauration est conduit par le comte de Nicolay.
Le château est inscrit aux monuments historiques en 1976 puis classé en 2006. Il fût par la suite acquis par le Conservatoire du Littoral, afin de faire perdurer l'histoire de ce château.
L'association familiale conserve encore les droits usufruitiers permettant ainsi au Comte de Nicolay d'y vivre encore de nos jours.

Quelques blasons de la famille

Famille Tyrel de Poix

Famille Soyecourt

Famille Hinnisdal

#26 - Château de Regnière-Ecluse
Vue aérienne sur la façade Nord
©Asso. Domaine de Regnière-Ecluse

#27 - Les ruines factices du château
©Asso. Domaine de Regnière-Ecluse

#28- Aile droite ou écuries

#29 - Château de Regnière-Ecluse
Vue sur la cour d'honneur *©BS3V*

Le style néo-gothique "troubadour"
Au XIXème siècle, c'est-à-dire sous l'Empire et la Restauration, un regain d'intérêt pour le Moyen Age s'effectue. Peintres, écrivains, sculpteurs, rompent avec le style néo-classique strict de l'époque des Lumières, au profit d'œuvres inspirées du modèle anglais Gothic Revival. Ce style néo-gothique, appelé aussi "troubadour", reprend des motifs médiévaux comme les fleurons, les pinacles et les arcs brisés. De nombreux artistes contribuent au développement de ce style comme l'écrivain Victor Hugo ou bien l'architecte Viollet le-Duc, et ses disciples amiénois Louis et Aimé Duthoit, restaurateurs, sculpteurs et décorateurs ayant travaillé sur le château de Regnière-Ecluse mais aussi de nombreux édifices religieux de Picardie maritime (Abbeville, Rue, ...).Le style "troubadour" est facilement reconnaissable par ses nombreux ornements (voir ci-contre).
La chapelle du château, réalisée par les frères Duthoit, ne fait pas exception.

L'oratoire familial est parsemé de boiseries, frises et portes sculptées.
On constate aussi un sujet faisant écho à l'histoire du lieu : les scènes de chasse.
L'intérieur du château est lui aussi riche de par ses décorations et ornements. La visite de ce dernier vous permettront entre autres de fouler les marches de l'escalier monumental.

#30 - Arrière-corps avec son bas relief Le départ du Seigneur pour la chasse

#31 et #32 Tête de cheval et Gargouille

#33 - Autel de la chapelle avec ses boiseries

#34 - Les cheminées en colimaçon

#35 - Photographie du Parc classique *©Asso. Domaine de Regnière-Ecluse*

#36 - Photographie d'une allée *©MAW*

Parcs et jardins

Les parcs du Domaine
Le Domaine est, comme dit précédemment, séparé en deux parties nommées Haut-Parc et Bas-Parc. Cette dénomination est liée à la topographie. Nous pouvons, afin de le décrire, segmenter ce domaine en trois portions : les bois et parcelles agricoles, le jardin régulier et enfin le parc irrégulier. Cependant, ceci n'est pas tout à fait juste, car ces secteurs sont en réalité très entremêlés. Ils nous permettent cependant de mieux comprendre ce domaine.

Les parcelles de productions
Comme évoqué dans la page Forêt et bois de la première partie Paysage, les bois ont fait et font la richesse du domaine. Directement liés à l'histoire du château, ils sont régis par de grandes allées rectilignes.

Le parc classique dit "à la française"
Le parc classique ou régulier du Haut-Parc suit les préceptes des jardins dit à « la française ». C'est-à-dire qu'il a pour but de montrer la puissance de son propriétaire sur la nature (exemple du jardin de Versailles). Constitué de lignes droites, d'une pelouse rase, ou encore d'une végétation contrainte par la main de l'Homme (topiaire) ce jardin est en proximité directe avec le château, dont il appuie les dimensions et ornements architecturaux.
Lié aux perspectives qui se poursuivent dans le domaine, ce jardin rectiligne permet une forme d'étape symbolique entre le château ou lieu de vie et les bois, lieux de développement de la nature.
Les plans originels ayant disparu, ce jardin fait écho à son prédécesseur de l'époque.

***Art topiaire** : Se dit de l'art de tailler les arbres et les arbustes pour obtenir des formes variées, géométriques ou autres. Le Larousse*

Le Parc paysager ou dit "à l'anglaise"
Herman d'Hinnisdal, homme de son temps s'inspire, tout comme Napoléon III, de l'art des jardins anglais. Ces jardins, en opposition au genre classique, ont pour but de magnifier la campagne et plus largement de faire croire à une relation étroite entre nature et jardin. Suivant les principes des paysagistes Kent ou bien "Capability" Brown, le comte fait aménager son domaine dans ce style. Style glorifié par Jean-Jacques Rousseau dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*.
Les chemins sont sinueux faisant apparaître ou disparaître les éléments du parc. Les points de vue sont cadrés, des plans d'eau y sont créés. Tout en conservant un aspect pseudo-naturel afin de laisser place au pittoresque (littéralement : ce qui mérite d'être peint). Le paysagiste pressenti serait Louis-Sulpice Varé.

En 1843, Herman d'Hinnisdal réalise le rachat des habitations situées dans les 50 hectares en bordure de la Maye. Ces habitations à proximité des ruines retrouvées du précédent château, sont rasées afin d'y établir le Bas-Parc. Des bosquets de hêtre et de chêne y sont plantés. Ils sont de nos jours encore visibles et même classés comme l'ensemble du Parc. D'apparence naturelle, ces bosquets magnifient les perspectives depuis le château. On retrouve ces perspectives aussi au nord, au sein des bois d'exploitation, laissant croire aux visiteurs que nature et jardin s'entremêlent.
Pour ne pas couper cette perspective Herman d'Hinnisdal et son jardinier sont prêts à faire décaisser l'actuelle départementale, afin de la faire disparaître du champ visuel, depuis le château. Élément commun des jardins paysagers, on appelle cela un saut-de-loup.

Pour l'anecdotes

A noter que Louis XIV avait son jardin classique de Versailles. Marie-Antoinette reine et femme de Louis XVI avait son parc paysager du petit trianon.

Le saut-de-Loup ou ha-ha est une particularité des jardins paysagers. Ce nom amusant de ha-ha, serait issu du cri de stupéfaction fait par les visiteurs découvrant les fossés invisibles des limites réelles des parcs paysagers.

#37 - Le Bas-Parc et son pont rouge *©BS3V*

#38 - Le Bas-Parc et ses bosquets de hêtre et de chêne *©BS3V*

#39 - Le Bas-Parc et les Higland Cattle *©BS3V*

Patrimoine naturel

En regard de la proportion de surface occupée par des bois dans les communes environnantes, Regnière-Ecluse est une commune grandement boisée. En ce sens, ses bois constituent un lien naturel avec la forêt de Crécy et le Bois d'Argoules, situé plus au nord en direction de la vallée d'Authie. On parle de corridor arboré qui va de la forêt de Crécy à la vallée de l'Authie.

Ces bois sont majoritairement constitués, comme la forêt de Crécy, de Hêtres plus ou moins associés à des Chênes pédonculés à sous-bois de houx. Ils abritent différentes fleurs dont la Jacinthe des bois, la Fraise des bois, la petite Pervenche, ou la Violette odorante. On y trouve des oiseaux typiques des forêts comme les pics ou la Bécasse des bois, la Sittelle torchepot ou la Chouette hulotte. Ces bois, entrecoupés de champs cultivés, sont riches en chevreuils et sangliers.
Au sein de la commune, la présence de la zone humide est un atout considérable vis-à-vis de la biodiversité. En effet, sur les espèces connues de la commune plus d'un tiers des espèces végétales et 80% des espèces végétales patrimoniales rares ou menacées sont en zone humide. Elles se concentrent dans les prairies du marais, et plus particulièrement dans la zone aval, face au village de Bernay-en-Ponthieu qui est la zone la plus riche. On y trouve le Menyanthe trèfle d'eau et deux orchidées : l'Orchis négligé et l'Orchis incarnat, ainsi que des espèces plus connues comme l'Iris d'eau, le Silène fleur de Coucou, le Populage des marais ou la Menthe aquatique. De nombreux oiseaux des zones humides y nichent ou y passent en hiver comme le très rare Butor étoilé, la Locustelle luscinoïde ou des canards comme la Sarcelle d'hiver, le Fuligule milouin, la Tadorne de Belon, les Canards chipeau, le Souchet, le Grèbe huppé et le Grèbe castagneux. On y voit parfois passer une flèche bleue et orange : le Martin-pêcheur.

Les grands étangs du Bas-Parc du château ont une flore et une faune bien plus monotones, du fait notamment de la médiocre qualité de l'eau de l'étang.
La Maye en elle-même abrite 9 espèces de poissons dont la Lamproie de Planer, l'Anguille, l'Epinoche ou la Loche de Rivière.
La faune et la flore de la commune, notamment ses champs cultivés, ses prairies et son centre-ville, font l'objet d'explorations plus complètes dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale et feront l'objet d'un document complémentaire en 2023.

#40 - Tadorne de Belon ©*porojnicu*
#41 - Bois de la Chelle - Regnière-Ecluse ©*BS3V*
#42 - Grèbe castagneux ©*CC*
#43 - Ményanthe trèfle d'eau ©*CC*
#44 - Chevreuil juvénile ©*CC*
#45 - Orchis incarnat ©*CC*

Couleurs et matériaux

LA PANNE PICARDE

On retrouve sur les toits la panne picarde, en terre cuite de couleur orangé. Elle se lie parfaitement avec les teintes de la brique.
Apparue au XVIIIe siècle elle se retrouve partout en Picardie. Orientée selon le vent, cette panne participe à la qualité esthétique de la commune.

LA CRAIE

Parfois la brique est accompagnée de pierre locale (craie) de faible qualité constructive. Ce matériau est ainsi renforcé par ce chaînage de brique. C'est le cas le plus souvent des habitations des plus fortunés, ou encore des châteaux et églises.

LA BRIQUE

La brique est le matériau principal des communes du Ponthieu. Le sol calcaire étant trop friable, il a été préféré au fil du temps de cuire l'argile à haute température pour produire des briques. Passées dans l'inconscient collectif, elles apportent au bâti une identité, une «couleur» propre à chacun. Dimension, âge, épaisseur du mortier, elles sont chacune différentes. Elles sont parfois en accompagnement d'une structure bois apparente. (Voir ci-contre).

LE TORCHIS

Le torchis est une technique particulière. Il désigne le matériau de remplissage fait d'argile et de paille hachée. Utilisé comme matériau de remplissage non-porteur, c'est un béton naturel qui est utilisé pour les murs et les cloisons dans les constructions ossature bois.

Les couleurs de la commune

La palette chromatique des communes a pour but de faire émerger les couleurs dominantes d'une photo la plus représentative de la commune.
Pour Regnière-Ecluse, c'est la rue principale facette commune à tous les habitants.

PANTONE© 420C RGD 204 204 204 CMJN 23 17 18 1	1
PANTONE© 7607C RVB 204, 102, 102 CMJN 16 69 51 5	2
PANTONE© 626C RVB 34 87 87 CMJN 86 48 57 31	3
PANTONE© 409C RVB 156 133 134 CMJN 36 43 36 17	4
PANTONE© 7737C RVB 102 153 51 CMJN 52 36 100 14	5
PANTONE© 663C RVB 170 198 228 CMJN 32 12 3 0	6

Recommandation Paysagère

Ou comment construire son avenir

Les atlas s'inscrivent dans une démarche de documentation des paysages. C'est un outil de connaissance. Ils visent à identifier les paysages, les analyser et suivre leurs transformations.
Un atlas s'inscrivant dans ces démarches de documentation et d'information, a pour but de mettre en lumière certains points. Des points à préserver, à accentuer, à repenser, à accompagner dans leurs évolutions.
N'ayant pas une finalité opérationnelle, les quelques points ci-après ont pour but de recommander des actions possibles. Exposées au préalable aux conseillers municipaux, ce sont des pistes possibles d'aménagements plus ou moins lointains qui ne sauraient constituer des actions programmées et effectives.

#46 - Ecluse de Regnière-Ecluse | Lieu de la recommandation
©BS3V

Source : Géoportail

Regnière, une commune à relier à son écluse

La recommandation paysagère proposée dans les pages suivantes porte sur les abords de l'Ecluse. Ceci a entraîné une réflexion plus large sur le cheminement piéton reliant la rue du Moulin à la mairie et au Bas-Parc. Ces deux réflexions sont donc séparées en deux volets :

Lieu n°1

Espace de déplacement et de stationnement temporaire.
Lieu de détente, aire de pique-nique, mise en scène de l'écluse. Ainsi que l'accès à la forêt de Crécy.

Lieu n°2

Parcours en bordure de Maye, accès et visite du Bas-Parc et lien avec la mairie.

#45 - Lieu d'étude n°1 - Vue sud
©BS3V
#46 -Portes de l'ancienne écluse
©BS3V
#47 - Lieu d'étude n°1 - Vue nord
©BS3V
#48 - Accès à la forêt de Crécy
©BS3V

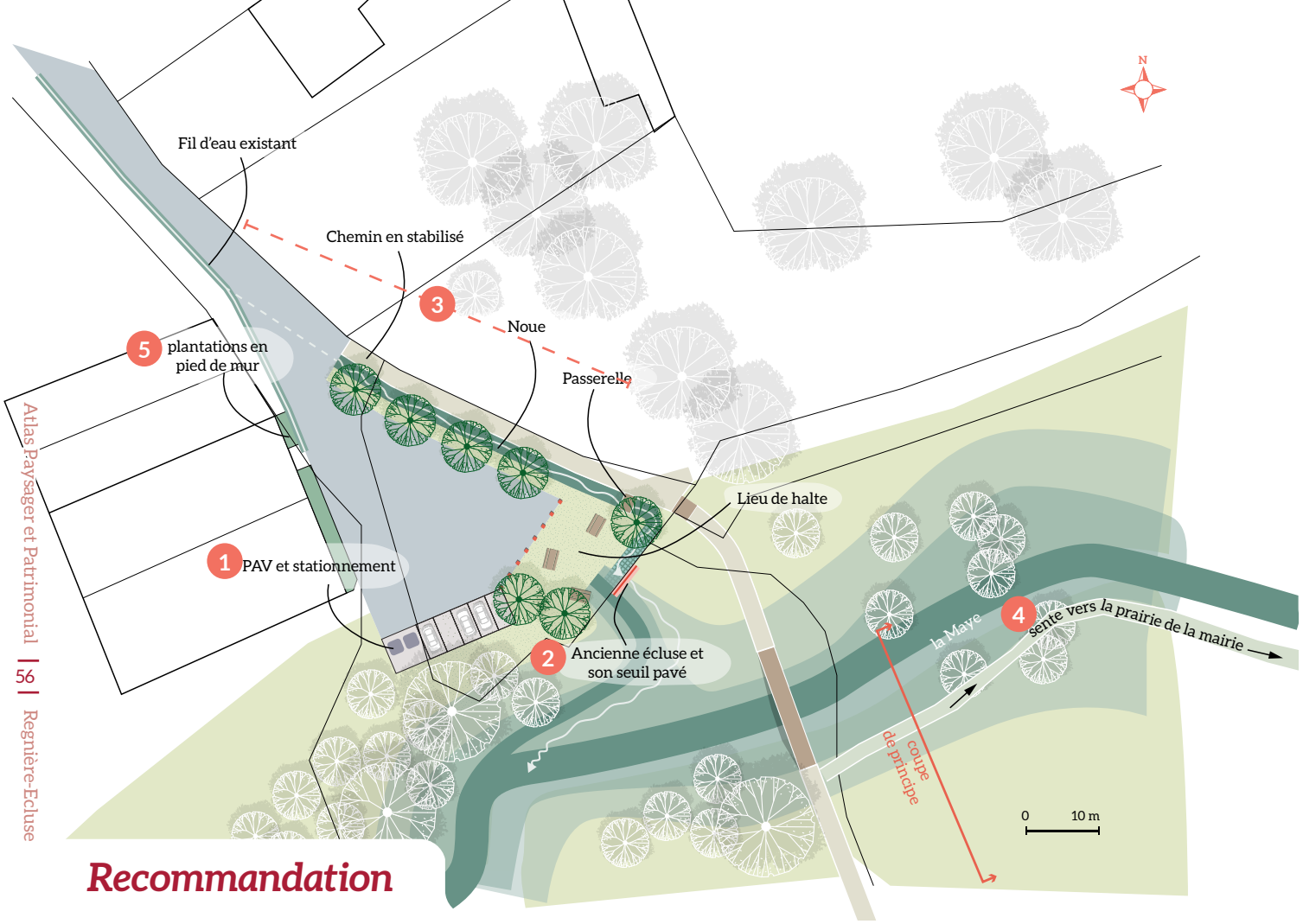

Recommandation

Lieu n°1 Ecluse de la rue du Moulin

La requalification de cet espace repose sur **l'optimisation et la réduction des surfaces carrossables** au profit d'espaces publics plus généreux et d'une ouverture du site sur la Maye et son patrimoine, aujourd'hui difficilement perceptibles. Ces surfaces sont actuellement traitées en enrobé. Les bornes du point d'apport volontaire (1) sont repositionnées dans le prolongement de cinq places de stationnement avec un revêtement commun de mélange terre-pierre. Les surfaces d'enrobé préservées permettent l'accès à ces places de parking tout en maintenant la fonctionnalité des girations des camions d'ordures ménagères. Dans l'hypothèse d'un déplacement des bornes d'apport volontaire sur un autre site de la commune, une surface d'enrobé plus conséquente pourrait être retirée, permettant de regagner autant d'espaces piétons et plantés.

La réorganisation des stationnements en partie basse du site permet de ménager une ouverture sur le fleuve et son écluse depuis la rue du Moulin (2).
Dans cette ouverture est implantée un lieu de halte pour la contemplation et/ou la restauration. Des tables de pique-nique sont orientées vers le fleuve, à l'ombre d'arbres nouvellement plantés et à proximité de l'écluse dont le canal est curé pour en valoriser le fond pavé. Les arbres vieillissant sur cet espace sont abattus dès lors que leur état phytosanitaire menace la sécurité de potentiels futurs usagers. Des plots en bois permettent par ailleurs de mettre à distance sobrement l'espace de halte de la plateforme de retournement.

Légende :

1 - Point d'Apport Volontaire (PAV) et stationnement
Repositionnement du PAV dans la continuité des espaces de stationnement. Redéfinition des ces stationnements sur un sol perméable.

2 - L'ancienne écluse
Mise en scène de l'ancienne écluse comme élément central d'une aire de détente.

3 - Cheminement, passerelle et noue paysagère
Ce cheminement ponctué de passerelles et longé d'une noue, sert à renforcer l'aspect piétonnier du lieu tout en gérant l'eau de ruissellement. A son terme l'eau est reconduite dans l'ancien bras de la Maye, symbole de l'ancien usage de cette écluse.

4 - La sente vers le Bas Parc et la mairie
En bordure de Maye s'offre une alternative piétonne à la D938, permettant la découverte du Bas-Parc. Cette sente est une opportunité pour relier les différents points névralgiques de la commune (Mairie, Château, Forêt de Crécy...).

5 - Plantation en pied de mur
Afin de renforcer la qualité esthétique de la commune ainsi que pour appuyer cette rue du moulin, il est choisi de continuer le fleurissement en pied de mur visible en amont de la rue.

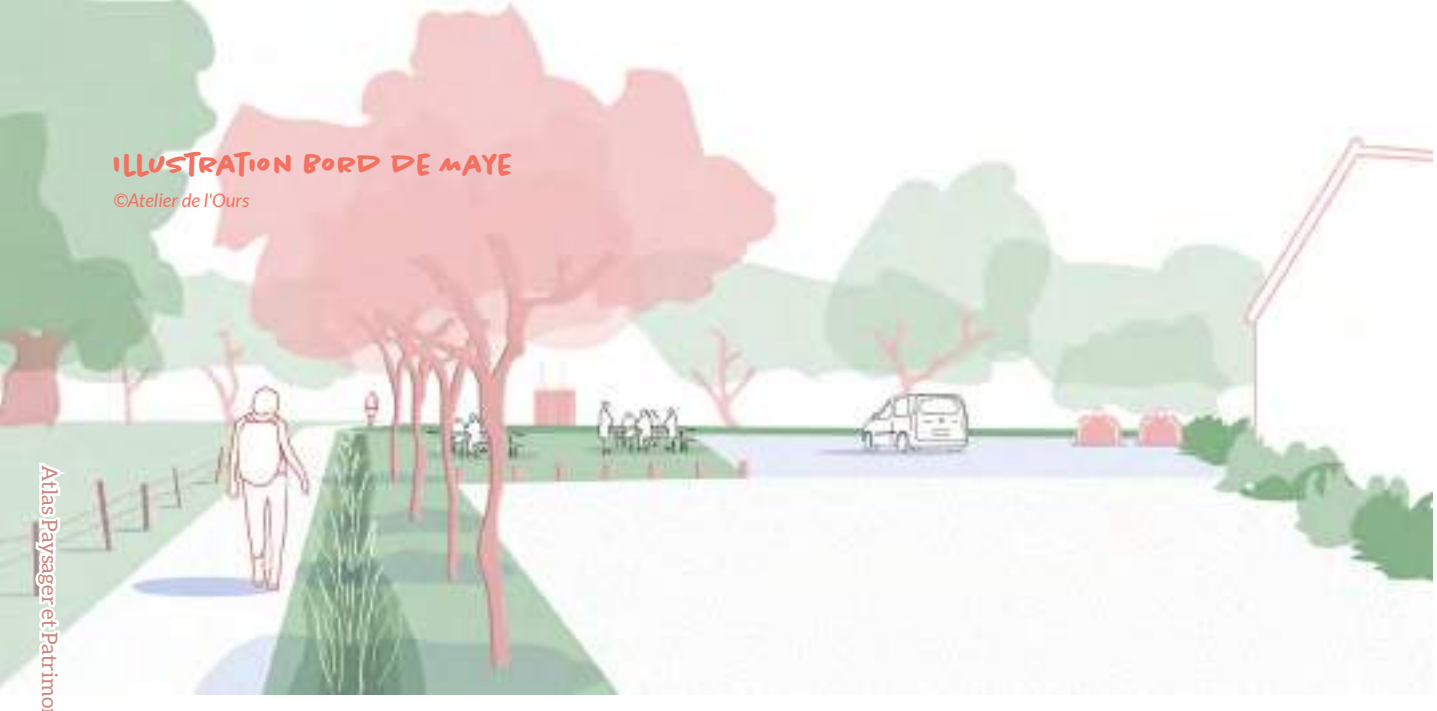

Le projet intègre la mise en place une noue qui longe le site au Nord avant de se jeter dans la Maye en passant par l'écluse (3).
Cette noue peut potentiellement récupérer les eaux de pluie qui ruissellent sur la rue du Moulin. Ces dernières peuvent être déviées du fil d'eau existant par le biais d'une rigole à ciel ouvert. Si l'alimentation et le débit d'eau dans la noue seront rarement conséquents, l'objectif de cet aménagement est de redonner un sens et une relation symbolique de l'écluse à son site, son canal d'alimentation ayant été comblé lors du reméandrage récent de la Maye. Cette noue fait office de transition entre l'espace minéral et un chemin piétonnier guidant vers les marais ou vers la prairie de la mairie (4).
Elle est tenue par un alignement d'arbres (ex. Aulnes) qui accompagne le cheminement et contribue à l'ouverture du site vers le fleuve.

Projection de l'ambiance souhaitée sur cet espace

Cet espace végétalisé est composé de deux strates majeures : une herbacée composée de plantes de rives et de végétation aquatique, et d'une strate arborée composée d'un alignement d'arbres haute-tige (type Aulne, Noyer ou bien Érable plane). Ceci a pour but de créer un cocon intime sans couper physiquement les vues.
L'étendue de la plateforme de retournement et l'espace de stationnement sont optimisés pour laisser place à une sente plantée et un espace de halte en bord de Maye.

#48 - Ponceau bois-ATM
©Atelier de L'Ours (ALO)
#49 - Ponceau bois-Coulon-leblanc et associes
©ALO
#50 - Table bois massif-Marcanterra
©ALO
#51 -Table bois massif-Jacqueline Osty
©ALO

Aulne cordé
Alnus cordata

REFERENCES

PLAN SCHÉMATIQUE DES POTENTIELS CHEMINEMENTS ©BS3V

Légende :

- Parcelle communale
- Parcelle à renaturer ou à pâturage léger
- Site de l'écluse
- Cours redéfini de la Maye
- Cheminement du CdL à réaliser
- Cheminement communal à réaliser
- 13 Point d'information vélo RPN

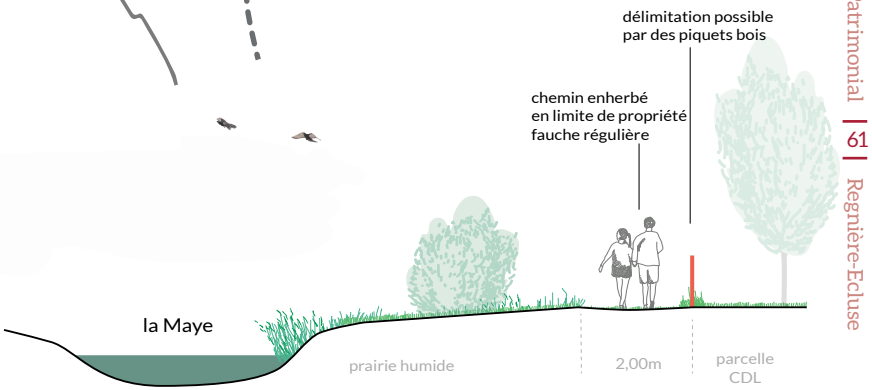

COUPE D'UN CHEMINEMENT EN BORD DE MAYE

©Atelier de l'Ours

Lieu n°2

La sente vers le Bas-Parc et la mairie

Sur l'emprise du Conservatoire du littoral en bordure de la Maye, un cheminement piéton est établi (4). Celui-ci s'inscrit en limite des propriétés privées qui bordent le cours d'eau et rend possible une boucle piétonne entre la halte de l'écluse et la prairie de la mairie. Cette dernière étant investie de nouveaux usages (terrain de pétanque, verger des administrés…).

Pour être matérialisé, le chemin nécessite une tonte régulière (une fois par mois environ entre mars et octobre). Un jalonnement par des piquets de châtaignier ou de robinier peut faciliter la compréhension des limites entre terrains publics et privés. Avant d'atteindre la prairie depuis la halte de l'écluse, une passerelle est implantée sur un fossé existant (préalablement curé) pour en permettre le franchissement.

#52 - Cheminement parcelle communale 0118 ©BS3V
#53 - Passage le long de la Maye - Parcelle CdL ©BS3V

Pour aller + loin

Les dynamiques intégrées dans cet atlas vous intéressent ? Nous vous proposons une série de documents pour approfondir le sujet.

Le site du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

www.baiedesomme3vallees.fr

Le site de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

> www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/amenagement-durable-des-territoires-ruraux

Les documents ou sources de références

DREAL Picardie :
> Atlas des Paysages de la Somme
> Les mobiliers de jeux
> Les structures éphémères d'accueil

Plantons le décor :
https://www.plantonsledecor.fr/

CAUE 80 - Les bâtis picards :
http://www.caue80.fr/nos-ressources-pour-vos-projets/nos-productions/

CAUE 80 - La palette végétale :
http://www.caue80.fr/palette-vegetale-de-la-somme/

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - L'intérêt et l'entretien des prairies :
https://www.baiedesomme.org/themes/2238-1002-biodiversite-elevage

Villes et Villages fleuris - Fleurir les Hauts-de-France :
https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/videotheque

Maisons paysannes - Les détails des maisons paysannes samariennes :
http://picardie.maisons-paysannes.org/dpt/somme/les-maisons-paysannes-du-pays-de-somme/

Conservatoire National Botanique de Bailleul - La marque Végétal Local :
https://www.vegetal-local.fr/

Quelques plantes conseillées

Le territoire de Picardie maritime regorge d'une biodiversité riche, autant en faune qu'en flore.
C'est à partir de cette flore dite "naturelle" qu'est construite cette palette végétale.
Meilleure adaptation, plus rustique, ces plantes locales citées ci-dessous sont une véritable opportunité pour le jardinier et l'aménageur.
Réparties par milieux, les plantes de multiples couleurs, formes, hauteurs ont des fleurissements qui se répartissent tout au long de l'année. Mellifères, nectarifères et pollinifères, certaines de ces plantes sont favorables au développement de la biodiversité.

Inspiré par la palette végétale réalisée par le CAUE 80, avec la participation du CBNBl et du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie martime

Gazon et prairies

Centaurée trompeuse
Centaurea decipiens

Potentille rampante
Potentilla reptans

Les gazons et prairies sont composés de végétation herbacée. Cette végétation se doit d'être basse et résistante au piétinement pour les gazons et haute pour les prairies. A noter qu'il existe deux grands types de prairies :
-mésophile pour les sols argilo-limoneux (plateaux Picards)
-calcicole pour les sols calcaires (les talus et coteaux).

Gazon, prairies mésophile et calcicole :
Achillée millefeuille/Achillea millefolium
Centaurée trompeuse / Centaurea decipiens
Pâturin des prés / Poa pratensis
Fétuque rouge / Festuca rubra

Gazon et prairie mésophile :
Trèfle des champs / Trifolium campestre
Violette odorante Viola odorata
Pâquerette / Bellis perennis
Potentille ansérine / Argentina anserina
Potentille rampante / Potentilla reptans

Prairies mésophile et calcicole :
Carotte sauvage / Daucus carota
Chicorée sauvage / Cichorium intybus
Compagnon blanc / Silene latifolia
Millepertuis commun / Hypericum perforatum
Origan / Origanum vulgare

Prairie calcicole :
Sauge des prés / Salvia pratensis

Végétation de Zones Humides

La végétation de ce milieu est une strate herbacée, qui s'étend sur les sols regorgeant d'eau voire sur l'eau directement. Organisé du point le moins profond au plus profond, elle se répartie en trois grands étagements.
Attention les milieux humides sont fragiles, il est donc important de laisser la biodiversité s'y développer. Si vous souhaitez développer et planter une flore rustique en bordure d'un bassin, vous trouverez ci-dessous une liste de plantes locales :

Prairie humide

Fétuque élevée/Festuca arundinacea
Fétuque rouge / Festuca rubra
Grande marguerite / Leucanthemum vulgare
Lotier des marais / Lotus pedunculatus
Valériane des prés / Valeriana officinalis

Plantes de rives :

Salicaire commune/Lythrum salicaria
Roseau commun/Phragmites australis
Reine des prés/Filipendula ulmaria
Massette à feuilles étroites/Typha angustifolia
Iris des marais/Iris pseudacorus
Menthe aquatique/Mentha aquatica
Les laiches (marais ; faux-souchet ; des rives)/carex

Végétation aquatique :

Flèche d'eau/Sagittaria sagittifolia
Nénuphar jaune/Nuphar lutea
Plantain d'eau commun/Alisma plantago aquatica
Renouée amphibie/Persicaria amphibia

N.B : Les milieux humides étant particulièrement sensibles aux évolutions de leurs milieux ou aux interventions anthropiques (activités humaines), il est important d'éviter l'implantation de plantes non locales.

Arbres et Arbustes

Chêne Pédonculé Quercus robur : Ce grand arbre de 25 à 35 m de haut peut dépasser pour certains sujets les 45 mètres. Implanté de manière isolée, il peut atteindre des dimensions imposantes, avec un tronc dépassant les 5 m de circonférence.
Sa longévité atteint facilement 500 ans, mais des arbres ayant de 700 à 1 200 ans peuvent exister.
Son écorce lisse, gris vert, se fissure avec le temps.
Ses feuilles de 4 à 12 cm de long possèdent 4 à 6 lobes.
Très répandu en Europe, il pousse sur un sol calcaire. Il offre aussi un habitat à des milliers de petits animaux. Sans oublier son apport nourricier dû à ses glands à la cupule (couronne à la base du fruit) peu profonde.

Noyer-Juglans regia : D'une hauteur de 15 à 25 m cet arbre au port arrondi a un feuillage vert caduc. Ses feuilles sont coriaces et aromatiques. Son écorce lisse, grise et brillante, contraste avec son feuillage.
Fleuri en mai-juin sous forme de chaton (floraison mâle, longue et pendante le long de ses branches), son fruit est globuleux et charnu et contient une grosse noix de 4 à 5 cm de long. Elle est particulièrement savoureuse. Parfois associé au diable dans les légendes urbaines, il sécrète un composé : le juglon, qui oxyde le sol et empêche le développement d'autres plantes, c'est pourquoi il est souvent isolé.

Érable plane Acer platanoides : Cet arbre à tige élancée peut atteindre 20 à 30 m de haut et sa circonférence est d'environ 8 à 9 m. Cet érable est à vocation ornementale, il est donc planté de manière isolée ou en alignement.
Sa durée de vie peut atteindre 200 ans.
L'écorce est brune et présente de nombreuses crevasses longitudinales peu marquées. Ce caractère permet de le distinguer du sycomore dont l'écorce grisâtre se détache en larges plaques.
Les fleurs vert jaune, apparaissent avant les feuilles.
L'érable plane commence à fleurir à l'âge de 15-20 ans.
Les feuilles, à long pétiole, sont glabres, vertes et luisantes. Elles prennent une très belle teinte jaune à l'automne.
Son bois résistant est prisé dans la construction d'outils.

Poirier sauvage Pyrus pyraster : LePoirier sauvage européen est une espèce de poirier de la famille des Rosaceae, présent dans les haies et les bois de toute l'Europe, exceptée de l'Europe du Nord.
D'une hauteur de 12 à 25 m, son feuillage est caduc et de couronne conique.
Ses feuilles arrondies à pointe courte font jusqu'à 7 cm.
Son fruit dur est jaune-vert.
Il est considéré comme un ancêtre sauvage du poirier cultivé européen Pyrus communis (avec le Pyrus caucasica). À la différence du poirier commun cultivé, ses rameaux peuvent porter une épine terminale et ses fruits sont petits (2–3 cm) et de saveur âpre.

Noisetier Corylus avellana : Natif d'Europe, le noisetier commun appelé aussi coudrier ou avelinier est présent dans nos bois mais aussi dans nos haies champêtres. Cultivé pour ses fruits et autrefois utilisé en taillis, il est toujours recherché en vannerie du fait du caractère souple de ses rameaux. Favorable au développement de la faune, il est prisé par les écureuils pour ses noisettes.
D'une hauteur de 3 à 10 m, ses troncs multiples peuvent monter jusqu'à 15 m. De couronne arrondie, son feuillage vert vient surmonter ses troncs d'écorce brun-clair. Son feuillage caduc est constitué de feuilles arrondies et dentées de 5 à 10 cm de long. Sa floraison effective en fin d'hiver laisse apparaître des chatons jaunes.

Sureau noir Sambuscus nigra : Commun en Europe à l'exception de l'extrême Nord, nous le retrouvons dans les haies et les bois. Avec sa couronne arrondie et son écorce brun-clair, il peut servir d'arbuste d'ornement dans les haies champêtres.
D'une hauteur pouvant atteindre les 10 m, il est généralement compris entre 2 et 4 m. Ses abondantes floraisons blanches de la fin de printemps sont très odorantes et viennent ponctuer le vert de son feuillage.
Son feuillage caduc est composé de folioles (petites feuilles formant une feuille composée). Ces folioles par paire de 5 à 7 par tige sont de forme ovoïde et sont dentées.
Ses baies noires disponibles en fin d'été sont appréciées par les oiseaux. Attention ces baies sont comestibles cuites, mais peuvent être toxiques crues.

Églantier Rosa canina : Indigène d'Europe, légèrement odorant, il fait partie de la famille des rosiers. Appelée parfois rosier des chiens, cette plante mellifère possède aussi des vertus médicinales.
D'une hauteur de 1 à 2 m cette plante reste légèrement basse, avec un port buissonnant. L'églantier convient parfaitement pour donner un aspect naturel et coloré à un massif. Sa floraison blanche s'épanouit en mai pour se roser en début juin. Puis en octobre une fructification rouge-orangé prend place. Appréciant un sol neutre il s'adapte bien à un sol légèrement acide ou basique.

Sorbier des oiseleurs Sorbus aucuparia : Originaire d'Europe du Caucase et d'Afrique du Nord, il est planté isolé ou en alignement. Cette plante mellifère (dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel) est appréciée par la faune, tel que le Jaseur boréal (oiseau migrateur).
D'une hauteur de 2 à 15 m, il apprécie le soleil et un sol neutre à basique.
Ses feuilles composées de 13 à 15 folioles font chacune une taille de 6 mm de long, à bord finement denté. Elles virent au rouge et jaune en automne.
Ses fruits en grappes de baies écarlates sont recherchés par les oiseux en hiver.
Petite anecdote : les fruits (sorbes) servent à produire le sorbitol qui remplace le sucre dans le régime des diabétiques.

Érable Champêtre Acer campestre : Originaire d'Europe centrale, il est présent dans nos forêts, mais il est souvent utilisé comme arbre de nos haies.
D'une hauteur de 10 à 12 m, il peut parfois atteindre les 30 m. Son feuillage caduc forme un dôme arrondi qui laisse entrevoir son écorce de couleur gris-brun.
Ses fleurs jaunâtres sont assez discrètes en avril-mai.
Ses fruits plats à deux ailes, reconnaissables par leurs vols, sont appelés akènes. Leur forme favorise la dispersion aérienne et donc sa reproduction.
Ayant une préférence pour les sols sableux et calcaires, il est particulièrement adapté au sol de Picardie maritime.

Viorne obier Viburnum opulus : Commun dans presque toute l'Europe, on le retrouve dans les bois frais, les haies et les taillis.
Pouvant atteindre les 4 m, cet arbuste mellifère caduc possède un port étalé composé de peu de branches.
Ses feuilles sont composées de 3 à 5 lobes dentés de 5 à 10 cm de long, de couleur rouge lie-de-vin en automne.
Sa floraison visible en juin-juillet est composée d'une inflorescence de fleurs blanches fertiles, entourées de fleurs plates stériles.
Ses fruits rouges sont sous forme de bouquets qui pendent. Ils arrivent à maturité en septembre-octobre.

Prunellier Prunus spinosa: Natif d'Europe, le prunellier ou épine noire, est un buisson dense et épineux. Il est adapté à un sol acide ainsi que basique.
Cette plante mellifère peut atteindre les 5 m de haut.
De nombreuses espèces l'apprécient notamment le Thècle du bouleau (papillon) et le petit bourdon terrestre.
Son écorce noire et rugueuse surmontée d'un feuillage au port arrondi composé de feuilles vertes et jaunâtres lui donne un aspect particulier. Mais c'est sa floraison dense de couleur blanche, qui lui donne tout son charme.

PARC NATUREL RÉGIONAL
BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 136 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.
Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 136 communes.

Atlas Paysager et Patrimonial

Edition 2021

Regnière-Ecluse

Atlas réalisé avec le soutien financier de :

Nos partenaires :

DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRESERVER EN DÉVELOPPANT